



CHARLEVOIX EN ALERTE
UNE NOUVELLE FAILLE
INQUIÉTANTE A 4

ANNE-MARIE CADIEUX
DE « MADEMOISELLE JULIE »
À « MISS MÉTÉO » B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 2 MAI 2005

LIBÉRAUX EN SURSIS

Harper met la dernière main à son offensive

SANDRA CORDON
Presse canadienne

■ OTTAWA — Malgré une légère diminution des appuis dans les sondages, les conservateurs de Stephen Harper retournent aux Communes, aujourd'hui, avec la ferme intention de forcer des élections hâtives, une initiative que les libéraux tentent de contrer.

Voir HARPER en A 2 >

Les conservateurs courtisent les libéraux du Québec Page A 9
Le député indépendant Cadman hésite encore Page A 9

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Comment expliquez-vous la remontée récente des libéraux de Martin dans les sondages ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

GROGNE ANTI-CHAREST ET VANDALISME AU MENU DU 1^{ER} MAI



LA PRESSE, BOB SKINNER

Plusieurs milliers de personnes ont répondu hier à Montréal à l'appel de la Coalition du 1^{er} mai, formée de groupes syndicaux, communautaires et étudiants, et transformé la fête internationale des Travailleurs en vaste démonstration de mécontentement vis-à-vis des politiques du gouvernement Charest. Sur le thème « Libérons-nous des néolibéraux », les manifestants ont dénoncé la privatisation des ressources et des services publics, à commencer par les partenariats public-privé. Mais malgré un début pacifique, la manifestation a tourné au vinaigre, forçant l'intervention de l'escouade antiémeute. Quelques vitrines de commerçants ont volé en éclats, d'autres ont été la cible de ballons remplis de peinture. Des voitures ont aussi été endommagées et des feux ont été allumés dans des poubelles. Trois manifestants ont été arrêtés. Voir textes en A 4 et A 5.

Quand la DPJ est trop vite sur la gâchette...

Des parents bouleversés à la suite d'une intervention non fondée

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

La DPJ... Pour certains parents, un cauchemar, pour d'autres, une bouée de sauvetage. Mais chose certaine, son intrusion dans la vie des familles cause toujours un choc, aussi bien quand elle est justifiée que lorsqu'elle ne l'est pas. Dans ce dernier cas, reste ensuite à digérer le coup...

M^{me} X en a fait l'expérience malheureuse récemment, et « ne souhaite à personne de vivre ça ».

À son bureau, en après-midi, un coup de fil de son mari lui apprend que deux travailleuses sociales de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) avaient « sorti » leur petite fille de six ans de son école, et l'avaient emmenée au poste de police pour l'interroger. Par la suite, petit passage chez McDo,

et retour à l'école. Des mesures extrêmes pour une plainte extrême... qui s'est avérée fondée sur un quiproquo et non justifiée.

Un mois et demi après cet événement, la maman vibre encore de colère. Le dossier est pourtant fermé, dit-elle, et elle pourrait tourner la page sur ce mauvais moment. « Mais je ne veux pas que ça arrive à quelqu'un d'autre », clame-t-elle. Et comme ni l'école, ni la DPJ ne lui ont donné de réponse satisfaisante sur les moyens pris pour éviter que de telles erreurs se reproduisent, elle a choisi d'en appeler aux médias.

Une fois éclaircie, l'histoire de la petite Charlotte (prénom fictif) semble assez simple. Elle aurait dit, devant une personne du milieu scolaire: « C'est normal qu'un bébé suce la vulve de sa maman. J'ai vécu ça de trois à six ans ».

La maman elle-même le reconnaît: présentée comme ça, l'affaire est très grave. Finalement, toutefois, il semble que la petite a confondu les mots vulve et mamelon, et voulait parler de l'allaitement (le trois à six ans mentionné résulte probablement d'une autre confusion).

Les travailleuses sociales ont d'ailleurs elles aussi réalisé assez rapidement que tout ça ne tenait pas la route, et les parents ont pu aller eux-mêmes quérir leur enfant à l'école.

Sur le travail de ces personnes, la mère n'a d'ailleurs que des bons mots. Mais le milieu scolaire et les autorités de la DPJ, par contre, écoupent de vives critiques. Au milieu scolaire, la maman reproche de ne pas avoir

Voir DPJ en A 2 >

Plus d'information Page A 5

RÉVISION DU TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

La conférence de minuit moins sept

À partir d'aujourd'hui, 189 pays se réunissent à New York pour réexaminer le vétuste Traité de non-prolifération nucléaire, qui remonte à 1968. Pour une fois, il n'est pas exagéré de dire que le sort du monde est dans la balance.

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagné@lesoleil.com

6 août 1945. Il est 8 h 15. Dans la petite ville japonaise d'Hiroshima, bon nombre de travailleurs se trouvent déjà au boulot. Une journée splendide. Quelques enfants s'amuse sur les pelouses. La radio vient d'annoncer l'approche de trois bombardiers B-29



Chioko Noyo, dont le frère a péri à Hiroshima, était parmi les manifestants qui ont défilé à New York hier à la veille de la réunion des pays du Traité de non-prolifération.

américains, mais personne ne s'inquiète outre mesure. Les sirènes d'alerte n'ont pas retenti. En quatre ans de guerre, la ville n'a jamais subi

de véritables bombardements. Tout le monde veut croire que les avions iront frapper ailleurs. Encore une fois. L'Histoire retiendra que dans les instants qui précéderont l'apocalypse, la plupart des habitants d'Hiroshima affichaient un calme serein.

La suite a été racontée par le père Pedro Arrupe, un jésuite qui habitait tout près, dans un livre intitulé *L'Espérance ne trompe pas*. « Le bruit fut léger, mais un éclair l'accompagna; il nous fit l'effet d'un éclair de magnésium. Pendant quelques instants, quelque chose, suivi d'une rouge colonne de flammes, tomba rapidement

Voir MINUIT en A 2 >

SOMMAIRE

Agenda	B 4	Loteries	A 2
Automobile	C 1	Météo	S 16
Bandes dessinées	B 5	Mot mystère	B 5
Bridge	S 15	Mots croisés	B 5
Décès	C 11	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 5	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. 14, min. 2
Ensoleillé en matinée;
averses en après-midi.
Détails page S 16

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 11,7 cm Lan dernier: 1,4 cm
Cet hiver: 269,5 cm L'hiver dernier: 283,8 cm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 123
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES



Une expérience d'apprentissage dans les Maritimes

À votre arrivée, vous serez déjà sous le charme

Pour réserver votre expérience d'apprentissage dans les Maritimes, visitez www.viarail.ca, contactez votre agent de voyages, ou composez le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245).
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

www.viarail.ca

VIA Rail Canada



POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

RENDEZ-VOUS AVEC NOS CHRONIQUEURS



L'actualité racontée, commentée, expliquée et colorée par nos chroniqueurs. Vous avez rendez-vous le mardi avec Normand Provencher qui cause tantôt avec humour, tantôt ironie ou empathie de la vie des gens de Québec. À lire aussi les textes de Julie Lemieux dans le cahier Arts et vie.

PLACE AU SOCCER!



Avec l'arrivée du mois de mai, le soccer local extérieur reprend ses activités. Dans la première d'une série de chroniques, Guillaume Dumas traitera des 35 ans de l'Association régionale de soccer et de différents thèmes qui reviendront chaque semaine.

Dans le cahier Sports

DPJ

Suite de la Une

pris suffisamment de précautions avant d'alerter les instances sociales. Selon les informations qu'elle a pu obtenir ou déduire, la personne ayant fait le signalement n'aurait consulté personne. La loi protégeant l'anonymat du signalant, M^{me} X sait seulement qu'il s'agit d'une personne « crédible » et « en contact avec l'enfant », selon ce que lui a dit la DPJ.

Elle s'est dite choquée par les propos d'une personne en autorité de l'école, selon qui le signalant pouvait agir ainsi en tant que citoyen, et non comme membre de l'équipe scolaire. « Je regrette. À la DPJ, on m'a dit que le signalement avait été jugé d'autant plus sérieux qu'il venait d'une personne crédible, en contact avec l'enfant. Cette personne-là a deux chapeaux, et on ne peut pas ne

pas en tenir compte », plaide la maman.

Quant à la DPJ, M^{me} X y a rencontré, une fois son dossier réglé, la responsable des signalements et la commissaire locale à la qualité des services. Peine perdue, elle dit n'avoir ressenti aucune empathie ni de l'une ni de l'autre, ni encouragement, ni support. La première s'est contentée d'explications legalistes, dit-elle, et la seconde aurait assisté à la rencontre sans trop de commentaires.

« Je comprends le rôle de la DPJ, je comprends que c'est important. Le problème, c'est l'écoute. Si je m'étais sentie écoutée, si on m'avait dit : On va changer des choses, je dirais O.K. Mais ce n'est pas le cas. »

Elle admet toutefois que si le signalement avait été fondé, il y aurait tout lieu de se réjouir de la rapidité d'action de la DPJ. « Mais est-ce qu'à partir d'une seule phrase, on pouvait tout déclencher comme ça ? » demande-t-elle.

MINUIT

Suite de la Une

et éclata au milieu de la ville. La violence de cette deuxième explosion fut indescriptible. Dans toutes les directions jaillirent des flammes bleu et rouge. Tout de suite, après un coup de tonnerre effroyable, des ondes de chaleur insupportable s'abattirent sur la ville, anéantissant tout. »

6 août 1945. La première bombe atomique, baptisée *Little Boy*, vient d'exploser au-dessus d'Hiroshima. Près de 70 000 personnes meurent sur le coup. Mais toutes celles-là ne connaissent pas leur chance. Un nombre à peu près égal va périr un peu plus tard, au terme d'atroces souffrances qui terrifient les survivants. « Tout ce qui pouvait brûler brûla, continue le père Arrupe. Les parties métalliques fondirent. Puis une gigantesque montagne de nuages se mit à tourner dans le ciel. Au centre même où fut lieu l'explosion, apparut un globe terrifiant et, avec lui, un flot gazeux, se déplaçant à 800 km/h, balayant tout ce qu'il rencontra dans un rayon de six kilomètres. Enfin, 10 minutes plus tard, une espèce de pluie noire tomba sur le nord-ouest de la ville. »

L'ERREUR D'EINSTEIN

6 août 1945. Le champignon atomique qui s'élève à plus de 10 km dans le ciel d'Hiroshima annonce l'avènement de l'ère atomique. Avec le recul, on pourrait croire que l'ampleur du carnage dégoûterait à jamais l'humanité de l'arme nucléaire. Il n'en fut rien. Albert Einstein, qui avait personnellement écrit au président, Franklin D. Roosevelt, en 1939 pour le presser de développer la bombe avant l'Allemagne nazie, en concevra une grande amertume. « Il est hélas devenu évident aujourd'hui que notre technologie a dépassé notre humanité », écrit-il. Plus tard, il confie que la lettre au président américain a constitué « la plus grande erreur de sa vie ».

Soixante ans après Hiroshima, quelle heure est-il? Sur l'Horloge de l'apocalypse, qui évalue depuis 1947 la menace nucléaire à l'échelle mondiale, les aiguilles indiquent minuit moins sept. Dix-sept fois, depuis sa création, le *Bulletin of the Atomic Scientists* a fait bouger les aiguilles pour les rapprocher ou pour les éloigner de l'Heure fatidique, selon le cas. En 1953, au plus fort des tensions entre les États-Unis et l'Union soviétique, l'Horloge indiquait minuit moins deux. En 1991, dans l'euphorie qui suivit la fin de la guerre froide, les aiguilles s'étaient éloignées jusqu'à minuit moins dix-sept.

Depuis le sommet d'optimisme de 1991, la situation n'a cessé de se détériorer. Comme l'a résumé le quotidien français *Les Échos* : « (...) le monde est passé d'un jeu d'échecs organisé entre deux adversaires qui se connaissaient bien à une sorte de poker menteur où aucun joueur ne connaît vraiment son adversaire. » On redoute aussi que des groupes terroristes ne parviennent à rassembler les éléments nécessaires à la fabrication d'une bombe artisanale. Comment oublier qu'une certaine quantité de matériel stratégique a disparu sans laisser de traces, dans le chaos qui a suivi le démantèlement de l'URSS?

UN TRAITÉ MORIBOND

Pendant plusieurs décennies, le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), signé en 1968, avait pourtant réussi à limiter les dégâts, en divisant le monde en deux. D'un côté les cinq pays détenteurs de la bombe (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Chine) qui constituaient une sorte d'aristocratie de l'atome. De l'autre, quelque 170 pays qui s'étaient engagés à ne pas développer l'arme atomique. En échange, les cinq « grands » promettaient de leur faciliter l'accès au nucléaire civil. Ils s'engageaient aussi à réduire progressivement leur arsenal de mort, ce qui est vite apparu comme une promesse d'ivrogne.

Au fil des ans, la non-prolifération a enregistré quelques avancées encourageantes. L'Afrique du Sud a volontairement renoncé à l'arme nucléaire, qu'elle avait développée avec la complicité d'Israël, au début des années 90. L'Ukraine et le Kazakhstan ont accepté de se départir des engins atomiques hérités de l'Union soviétique. De plus, le Brésil et l'Argentine ont interrompu en 1980 leur programme nucléaire militaire, en 1980. Finalement, au cours des 15 dernières années l'arsenal des États-Unis est passé de 26 000 armes à environ 530. Même chose du côté de la Russie, qui posséderait aujourd'hui environ 7200 armes nucléaires, contre 30 000 en 1991.

Malgré tout, le Traité de non-prolifération a aujourd'hui du plomb dans l'aile. Au moins trois pays qui avaient refusé de le ratifier, l'Inde, le Pakistan et Israël, possèdent désormais la bombe atomique. Fait sans précédent, la Corée du Nord s'est même retirée du traité, afin de poursuivre son programme nucléaire. Tous ceux-là posent une

question à laquelle il est difficile de répondre. Pourquoi un petit nombre de pays devraient-ils avoir le droit de posséder la bombe atomique pour assurer leur défense, alors que les autres ne pourraient y avoir recours? Pourquoi la Chine et pas l'Iran? Pourquoi Israël et pas l'Égypte? Pourquoi la France et pas le Japon?

NOTRE AMIE LA BOMBE ?

« Il y a un danger d'effritement et d'effondrement du Traité de non-prolifération », analysait récemment le rapport *Un monde plus sûr*, commandé par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Et la situation paraît encore compliquée par la multiplication des magouilles et des accords plus ou moins illicites. Le « père » de la bombe atomique pakistanaise, Abdul Qadeer Khan, a admis avoir vendu à l'Iran et à la Libye de l'équipement servant à enrichir l'uranium. Le Pakistan aurait aussi échangé des secrets de son programme nucléaire à la Corée du Nord, en échange de la technologie de fabrication des missiles.

Mais les pays occidentaux ne sont pas en reste. La France et l'Allemagne ont souvent barboté dans des transactions de matériel nucléaire avec l'Irak, l'Iran et Israël. « Les États [membres de l'ONU] ont confirmé publiquement 20 cas de détournement de matière nucléaire et plus de 200 cas de trafic de matière nucléaire ont été documentés au cours des 10 dernières années », a prévenu un groupe d'experts mandatés par l'ONU.

Déjà, plusieurs spécialistes commencent à échafauder des scénarios catastrophes. Par exemple, l'acquisition de la bombe par l'Iran pourrait déclencher une réaction en chaîne. L'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Égypte voire peut-être la Syrie pourraient décider d'emboîter le pas. Idem en Asie du Sud-Est, où le Japon et Taïwan pourraient acquiescer à la bombe, pour se prémunir contre la Corée du Nord et la Chine. Dans leurs pires cauchemars, les spécialistes imaginent un « club nucléaire » élargi à 20 membres, avec une augmentation proportionnelle des risques d'accident, de conflit direct ou de détournement d'engin atomique par des groupes terroristes.

LES OMBRES D'HIROSHIMA

On s'entend pour dire qu'un traité idéal sur la non-prolifération devrait prévoir des inspections musclées et des pénalités pour les pays récalcitrants. Il devrait aussi empêcher des groupes terroristes de mettre la main sur une arme nucléaire. Enfin, il lui faudrait inciter les uns et des autres à réduire les arsenaux. Mission impossible? Déjà, plusieurs pays semblent avoir lancé la serviette. Les États-Unis, par exemple, ne cachent plus leur intention de développer de petites armes nucléaires (mininukes). Leur projet de bouclier antimissiles a aussi convaincu la Chine d'accroître ses capacités nucléaires, pour éviter de se retrouver hors jeu.

« Malgré tous les problèmes, il faut demeurer prudemment optimiste, estime Michel Fortmann, directeur du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GER-SI). À plusieurs reprises, par le passé, les discussions sur la non-prolifération ont passé par de graves moments de crise. Chaque fois, les pays ont réussi à parvenir à un accord, parce qu'il n'est dans l'intérêt de personne de voir le système s'effondrer. La situation actuelle n'est pas rose, les discussions des derniers mois ont été extrêmement dures, mais personne n'a intérêt à jeter le bébé avec l'eau du bain. »

Difficile à croire, mais si la prolifération nucléaire échappait à tout contrôle, l'humanité finirait peut-être par regretter l'époque de la guerre froide entre l'URSS et les États-Unis. Tout ça, même si le monde y frôlait régulièrement la catastrophe. Pour vous en convaincre, lisez plutôt le plan qu'avait élaboré le général Douglas MacArthur, pour gagner la guerre de Corée en 10 jours, aux alentours de 1950. « J'aurais balancé une trentaine de bombes jusqu'en Mandchourie, expliquait-il. [À la frontière nord de la Corée], nous aurions constitué un [no man's land] de cobalt radioactif, qui a une « vie active » variant entre 60 et 120 ans. Durant au moins 60 ans, nous aurions été sûrs qu'il n'y aurait pas d'invasion terrestre de la Corée par le nord. (...) Mon plan, c'était du gâteau. »

Le 6 août 1945, à Hiroshima, lorsque les premiers secouristes accoururent sur les lieux de l'explosion, on prétend qu'ils auraient découvert un phénomène sans précédent. Dans un rayon de 200 mètres autour de l'endroit où la bombe avait explosé, tous les corps des passants avaient été volatilisés. Ne restaient plus que leurs silhouettes, imprimées sur les murs encore debout, comme au pochoir. Même muettes, ces ombres témoignaient que dans les instants qui précéderent l'apocalypse, les habitants d'Hiroshima affichaient un calme serein. Et que la prochaine fois non plus, il n'y aura pas d'alerte.



ARCHIVES LE SOLEIL

Appel aux lecteurs

FÊTE DES MÈRES

Ce sera la fête des Mères le 5 mai prochain. Vous avez envie de témoigner de votre amour et de votre admiration ou simplement d'offrir vos vœux? Faites-nous parvenir vos témoignages (une centaine de mots maximum) ainsi qu'une photo de l'héroïne à redaction@lesoleil.com

Les mamans qui aimeraient témoigner elles-mêmes de ce qui les rend heureuses ou les attriste en cette journée de fête sont aussi invitées à le faire aux mêmes conditions. LE SOLEIL tentera de publier le maximum de lettres. Assurez-vous d'inclure dans votre courriel vos nom et adresse.

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

La saison des spectacles de fin d'année s'amorce dans les écoles primaires et secondaires. Vous êtes un élève, un professeur, un parent? Vous avez participé à la préparation d'un spectacle ou y avez assisté? Nous vous invitons à partager votre fierté. Faites-nous parvenir un court texte (100 mots au maximum) accompagné d'une photo à redaction@lesoleil.com. LE SOLEIL publiera une sélection dans le cahier Québec des dimanches de mai et de juin. N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse ainsi que les noms de l'école et de la commission scolaire.

HARPER

Suite de la Une

Les conservateurs ont prévu tenir une réunion de leur groupe parlementaire, aujourd'hui, afin de planifier leur attaque contre le gouvernement libéral de M. Martin.

Durant une pause d'une semaine des travaux à la Chambre des communes, le chef du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper, a promis de renverser le plus rapidement possible le gouvernement minoritaire des libéraux.

Il s'agit d'une sorte de traitement de canal inévitable pour la classe politique, a affirmé hier le chef adjoint des conservateurs, Peter MacKay.

« Un déclenchement d'élections serait un peu comme une visite chez le dentiste : ce n'est peut-être pas quelque chose que vous souhaitez, mais c'est quand même quelque chose qu'il faut faire », a dit M. MacKay lors de l'émission *CBC Newsworld*.

Mais les libéraux ne sont pas prêts à abandonner la partie. Des sondages indiquent que Paul Martin aurait peut-être réussi à convaincre les Canadiens, lors d'un message télédiffusé, d'attendre le dépôt du rapport du juge John Gomersley, qui préside la Commission sur le programme des commandites.

Le leader des libéraux en Chambre, Tony Valeri, a accusé hier les conservateurs de vouloir en découdre avec les libéraux au point d'oublier qu'une majorité d'électeurs préféreraient ne pas aller aux urnes ce printemps.

« Les conservateurs jouent à une sorte de jeu — les Canadiens ne veulent pas d'élections, ils veulent voir le Parlement travailler, a dit M. Valeri sur les ondes du réseau CTV. Pour qu'il ne pas débattre du budget et ensuite permettre au Parlement de travailler et, ultimement, comme le premier ministre l'a dit, il y aura des élections? Les Canadiens pourront demander des comptes aux partis. »

LA PREMIÈRE SALVE

Mais M. Harper a exprimé le souhait d'en finir avec le gouvernement Martin le plus tôt possible — peut-être cette semaine. Aujourd'hui, les conservateurs pourraient déposer un rapport du Comité des comptes publics qui réclame le départ de M. Martin.

Un vote sur cette résolution pourrait se tenir jeudi, même si cela n'inquiète pas trop les libéraux, qui comptent profiter de règles de procédure pour freiner cette initiative.

Il ne s'agit que d'une des multiples avenues que les conservateurs pourraient choisir d'emprunter pour obtenir le déclenchement d'élections au printemps.



Paul Martin à Terre-Neuve hier, à la veille d'un retour en Chambre qui s'annonce mouvementé.

Leur colère a été particulièrement attisée, la semaine dernière, lorsque les libéraux ont accepté de modifier leur budget en échange de l'appui des 19 députés du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, a toutefois insisté hier sur le fait que les demandes du NPD — une augmentation de 4,6 milliards \$ des dépenses dans les programmes sociaux au cours des deux prochaines années — ne changent pas grand-chose.

Les nouvelles dépenses n'augmenteront pas le déficit et les programmes qui bénéficieront du financement correspondant aux priorités établies par les libéraux, dit-il. Et un tel compromis était souhaitable pour éviter le renversement du gouvernement à la suite d'une motion de censure, a affirmé M. Goodale sur les ondes de CTV. Ainsi, les libéraux pourront compter sur l'appui du NPD — au moins jusqu'à l'adoption du budget.

18 MAI À SURVEILLER

Si M. Harper maintient le cap, les libéraux pourraient néanmoins être confrontés à la date butoir du 18 mai, lors d'un vote portant sur un amendement dans un rapport d'un comité des Communes. M. Harper a soutenu cet amendement, déposé le 22 avril, qui recommande « la démission du gouvernement parce qu'il refuse certaines des principales recommandations du comité ».

Même si cet amendement n'est pas adopté, ce qui est possible étant donné la répartition des sièges aux Communes, l'opposition dispose d'autres occasions pour déposer des motions de non-confiance, ce que soit lors des « journées de l'opposition », au cours desquelles une motion peut être déposée et votée le même jour, ou lors du vote de mise en œuvre du budget, que les libéraux pourraient toutefois repousser jusqu'au 23 juin, surtout maintenant qu'il a été révisé pour inclure les amendements réclamés par le NPD.

Loto Québec		Résultats	
6/49		Tirage du 2005-04-30	
GAGNANTS	LOTS	6/6	1 8 395 798,00 \$
5/6+	2	5/6+	2 169 572,80 \$
5/6	113	5/6	2 479,30 \$
4/6	7 461	4/6	71,10 \$
3/6	145 635	3/6	10,00 \$
2/6+	106 507	2/6+	5,00 \$
Ventes totales : 16 780 998 \$		Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 \$	
NE MANQUEZ PAS CE SOIR, ROUE DE FORTUNE à TQS à 18h25			
Quebec		Tirage du 2005-04-30	
GAGNANTS	LOTS	6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0	5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	34	5/6	500,00 \$
4/6	1 372	4/6	50,00 \$
3/6	23 024	3/6	5,00 \$
Ventes totales : 515 230,50 \$			
Extra		Tirage du 2005-04-30	
NUMÉRO	875294	NUMÉRO	651792
● 136 ● 6350			
Panco		Tirage du 2005-05-01	
05	06	15	18
19	20	21	23
24	29	34	35
39	45	46	52
53	56	59	65

Les petites annonces du Soleil
844-4444
7 JOURS
LE MEILLEUR DÉTAILLANT
VÉHICULES

Les modalités d'annulation des billets gagnants passant au verso des billets. En cas de départ entre cette date et la date officielle de L-2, cette dernière à priori.

IL FAUT ÊTRE GÉNÉREUX POUR ÊTRE LOCATAIRE.

549\$ par mois : c'est le loyer moyen que vous devez payer aujourd'hui pour un logement à Montréal. Au bout de 25 années, sans tenir compte de l'inflation et de la spéculation sur les loyers, vous aurez généreusement donné un minimum de 164 700\$ à un propriétaire.

À la Banque Laurentienne, on pense fortement que cet argent devrait plutôt servir à payer votre maison. C'est pour cette raison que l'on se fait un devoir de vous fournir les meilleurs conseils possibles afin que vous puissiez être maître chez vous.

HYPOTHÈQUE

1 866 252-2088



BANQUE
LAURENTIENNE

ACTUALITÉS

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Une faille majeure au cœur du village

Nouveaux éboulis hier

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — La situation est encore critique dans Charlevoix, alors que trois nouveaux éboulis sont survenus à Petite-Rivière-Saint-François, à l'extérieur cette fois du périmètre sous haute surveillance depuis lundi. Aux 45 maisons et 72 résidents évacués s'ajoutent au moins trois autres résidences et 11 personnes. Mais il y a pire, on aurait aussi repéré une immense faille au cœur du village, probablement nouvelle, qui risque de provoquer un glissement de terrain majeur.

« Il y a eu plusieurs décrochages mineurs aux endroits où des éboulis sont survenus en cours de la semaine. Mais là, nous avons des éboulis majeurs qui viennent d'avoir lieu dans le secteur des Prairies (à l'est du village). Nous devons évacuer au moins trois résidences et peut-être d'autres, la voie ferrée est aussi touchée et nous sommes à évaluer la situation. De plus, une nouvelle faille a été repérée et elle nous inquiète drôlement », a confirmé par téléphone cellulaire le maire Jean-Guy Bouchard. En fait, le maire, accompagné sur le terrain par des gens de la Sécurité civile, venait d'apprendre les nouveaux événements quand LE SOLEIL a pu le joindre en fin de journée.

Plus de 100 personnes n'ont plus accès à leur maison

Appelés sur les lieux à la suite de la découverte de cette nouvelle faille, des experts en sol du ministère des Transports étaient à pied d'œuvre, hier en soirée, pour en évaluer l'ampleur et les risques qu'elle engendre. Selon les informations disponibles hier soir, elle serait particulièrement préoccupante. Au point où on a dû fermer une voie sur la route principale dans le village et aménager, dès hier soir, une route de contournement en cas d'urgence.

Le bilan dans Charlevoix est inquiétant. En plus des évacuations à Petite-Rivière-Saint-François, huit autres résidences sont évacuées depuis jeudi, toutes pour des glissements de terrain et des risques de nouveaux décrochages, aux Éboulements (3), à l'Île-aux-Coudres (1), à Baie-Saint-Paul (3) et à Baie-Sainte-Catherine (1). Bref, plus de 100 personnes n'ont plus accès à leur maison en ce moment, et ce sans comp-

ter huit personnes dans trois résidences à Sainte-Anne-de-Beaupré, sous le coup d'une évacuation préventive.

La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, privée depuis une semaine de son seul marché d'alimentation en raison d'un important glissement de terrain, a implanté un service d'approvisionnement pour les citoyens incapables de se rendre dans la municipalité voisine, soit Baie-Saint-Paul à quelque 21 kilomètres de là.

La région a reçu 15 autres millimètres de pluie au cours des dernières heures, mais l'apparition du soleil ne viendra pas sonner la fin de l'état d'urgence, prévient le directeur régional de la Sécurité civile, Martin Simard.

« En raison des pluies abondantes au cours des derniers jours, et même si on ne prévoit pas de précipitations aujourd'hui et demain, il n'en demeure pas moins que le risque d'éboulis est encore grand dans ces secteurs en raison des sols saturés en eau ».

Dans le cas de Petite-Rivière-Saint-François, la montagne a été scrutée à la loupe par les experts en sols du ministère des Transports. On a décelé plusieurs failles inconnues à ce jour et identifié trois zones plus dangereuses que d'autres.

Vendredi, le député de Charlevoix, Rosaire Bertrand, a visité les sinistrés. Il a été imité samedi par le député libéral de Roberval, Carl Blackburn. Bien que soulignant la collaboration des ministères des Transports et de la Sécurité civile, le maire Jean-Guy Bouchard presse néanmoins Québec d'accorder un programme financier spécial pour sa municipalité.

Un mois coûteux

Le gouvernement pourrait verser jusqu'à 2,8M\$ aux sinistrés en avril

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Au moins 300 sinistrés de 146 municipalités touchés par les inondations et les glissements de terrain du dernier mois ont déjà fait appel au programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique (MSP). La météo capricieuse d'avril qui a apporté 145 millimètres de pluie et de neige sur la région de Québec, seulement depuis le début de la dernière semaine, pourrait coûter près de 3 millions \$ au gouvernement québécois.

Les précipitations reçues depuis le dimanche 24 avril (145 mm) représentent près du double de la moyenne pour un mois d'avril, soit 76 mm. Cela aide à mieux comprendre les sinistres survenus partout au Québec, notamment celui de Petite-Rivière-Saint-François (voir autre texte).

Denis Landry, chef de service au Programme d'aide financière aux sinistrés, explique que Québec a déjà versé depuis le 4 avril 265 000 \$ en aide d'urgence. « Les chèques sont émis habituellement dans les 48 heures suivant une rencontre avec les sinistrés. Avec cet argent, ils peuvent s'acheter des biens de première nécessité comme un réfrigérateur, une cuisinière ou un nouveau lit. » Selon les estimés réalisés, le gouvernement pourrait déboursier environ 2,8 millions \$ pour les débordements de rivière, les pluies

abondantes et les glissements de terrain.

Sans dire qu'il s'agit d'un mois d'avril exceptionnel en matière de sinistres, M. Landry lui reconnaît une particularité. « Nous avons remarqué que les dommages causés cette fois-ci sont plus gros qu'à l'habitude. Avoir cinq pieds d'eau au rez-de-chaussée, c'est pire que quatre pouces d'eau au sous-sol », illustre-t-il, précisant que tout dégât ou perte causé demeure difficile à vivre, peu importe l'ampleur du sinistre. Bon an, mal an, le MSP verse en moyenne 15 millions \$ pour aider les sinistrés.

STABLE

Au lendemain des nouveaux glissements de terrain survenus samedi à Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi qu'à Baie-Saint-Paul, Les Éboulements et l'Île-aux-Coudres dans Charlevoix, la situation demeure stable hier. Au total, sept résidences comptant 23 personnes étaient toujours évacuées en raison des risques de mouvement du sol, explique Martin Simard, responsable de la Sécurité civile pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Mis à part Petite-Rivière-Saint-François, seul Saint-Nicolas compte aussi parmi les secteurs touchés sur les deux rives de la capitale avec une seule résidence visée par un ordre d'évacuation.

En Allemagne, les célébrations du 1^{er} mai ont donné lieu à de sévères affrontements avec les forces de l'ordre.1^{ER} MAI

Des vandales gâchent la fête à Montréal

La rencontre Charest-centrales syndicales annulée

MONTRÉAL (PC) — La grande marche des travailleurs organisée dans le cadre de la Journée internationale du travail a été ternie par des actes de vandalisme, dimanche, à Montréal.

La Coalition du 1^{er} mai, qui regroupe les syndicats de l'île de Montréal, avait invité ses membres au départ de la marche devant les bureaux du premier ministre Jean Charest, dimanche midi. Alors que prenaient place les différentes organisations syndicales, communautaires et populaires, un groupe d'environ 300 jeunes, dont plusieurs étaient masqués, a formé la fin du cortège.

Des policiers les avaient déjà encadrés discrètement. Soudainement, empruntant la rue Sainte-Catherine, des vandales ont lancé des projectiles, cassant les vitrines des commerces. Des ballons de peinture ont aussi été projetés. D'autres policiers spécialisés en contrôle de foule sont alors sortis des rues parallèles. Selon Olivier Lapointe, porte-parole du Service de police de Montréal, après avoir effectué une arrestation, les policiers se repliaient. C'est alors qu'un homme s'est lancé à leurs trousses. « Il participait à la manifestation et il encourageait d'autres personnes à entourer nos policiers. L'individu a été aspergé de poivre de Cayenne. »

Des photographes de presse ont du même coup essuyé des jets de poivre, alors qu'ils croquaient des images, tout comme d'autres manifestants qui se trouvaient dans les parages. « C'est désagréable, mais pas dangereux. Je suppose que le policier considérait qu'il s'agissait de l'intervention appropriée », a indiqué M. Lapointe.

ARRESTATIONS

Il y a eu trois arrestations qui se traduiraient par trois chefs d'accusation distincts : refus de circuler, voies de fait et méfait. Finalement, les vandales ont fui la manifestation et le calme est revenu dans les rues du centre-ville.

Environ 4000 personnes ont participé à la marche. Way-

ne Wilson, coordonnateur de la CSD et porte-parole de la Coalition du 1er mai, a dénoncé les politiques néolibérales. « L'accessibilité à l'assurance-chômage a été réduite. Des programmes d'aide pour les travailleurs âgés ont été abolis. La précarité des emplois se multiplie », a-t-il dit.

Parmi les participants, Louise Beauchemin, une éducatrice dans un centre de la petite enfance de Saint-Laurent, ayant plus de 15 ans d'expérience, demande au gouvernement de Jean Charest « d'arrêter les coupes dans les budgets. On veut vivre décemment mais aussi avoir des conditions de travail adéquates. »

RENCONTRE ANNULÉE

Par ailleurs, la fête des Travailleurs a exacerbé les tensions entre les grandes centrales syndicales et le gouvernement Charest, les deux camps s'accusant mutuellement d'être responsables de l'annulation d'une rencontre prévue hier.

Traditionnellement, depuis une trentaine d'années, les chefs des grandes centrales syndicales rencontrent le premier ministre du Québec, à l'occasion du 1^{er} mai, pour faire le point sur différents dossiers. Mais l'entretien qui devait avoir lieu hier entre le premier ministre Jean Charest et les chefs des quatre grandes centrales syndicales (FTQ, CSN, CSQ et CSD) a dû être annulé samedi, alors qu'ils n'ont pu s'entendre sur le moment approprié.

Le premier ministre Charest a soutenu hier que c'était la faute des syndicats, qui n'arrivaient pas à s'entendre entre eux, alors que, de leur côté, les chefs syndicaux prétendent que M. Charest n'a démontré aucune souplesse quant à l'heure fixée pour la rencontre.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a expliqué que les chefs syndicaux ne pouvaient participer à la traditionnelle rencontre avec le premier ministre parce qu'il voulait les voir à l'heure où se déroulait la marche des travailleurs.

EN BREF



Les Sans-Chemise dénoncent les iniquités de l'assurance-emploi

■ LA MALBAIE — La fête des Travailleurs a pris un goût amer dans Charlevoix. Organisée par les Sans-Chemise, la marche, tenue à La Malbaie avec quelque 200 personnes, avait plutôt pour but de dénoncer, une énième fois, les inégalités du programme d'assurance-emploi, notamment envers les travailleurs saisonniers. Plusieurs personnalités politiques ont accompagné le cortège. Plusieurs maires et dirigeants d'organismes ont marché en compagnie des députés Rosaire Bertrand et Michel Guimond. « Le gouvernement fédéral en a de l'argent. Paul Martin et son ministre des Finances ont trouvé 4,2 milliards \$ en quatre jours pour satisfaire le NPD et ne pas aller en élections trop rapidement », a lancé le curé Benoît Tessier, porte-parole des Sans-Chemise, avant que ne soient lâchés des centaines de ballons noirs, synonyme du trou noir. Rappelons que les Sans-Chemise, fondés en juillet 2000, réclament un régime d'assurance-emploi universel, avec un critère unique d'admissibilité de 350 heures de travail, un minimum de 35 semaines de prestations, à au moins 60 % du salaire. Sylvain Desmeules

Une manif politique à Québec

■ Quelques dizaines de personnes portant les couleurs de six organismes syndicaux ont souligné la fête des Travailleurs devant l'Assemblée nationale, hier midi. Les syndiqués ont planté des pancartes représentant un « jeu de cartes truqué » pour dénoncer ce qu'ils appellent les « politiques néolibérales » de Jean Charest et son équipe ministérielle. « On pense que c'est un gouvernement qui n'est pas favorable à une société qui répartit sa richesse », a indiqué Ann Gingras, du conseil central de la CSN Chaudière-Appalaches. Les syndicats sont notamment échaudés par la lenteur des négociations entre le gouvernement et les employés du secteur public. Ils s'opposent également à la mise en place de partenariats de l'État avec des entreprises du secteur privé, notamment en santé. Martin Croteau



Benoît XVI souhaite le respect de la dignité humaine au travail

CITÉ DU VATICAN (AFP) - Benoît XVI a souhaité dimanche du travail pour les jeunes et des conditions de travail « toujours plus respectueuses de la dignité humaine », dans sa première intervention de la fenêtre des appartements pontificaux. Le pape a également salué « avec une affection particulière » les Églises orthodoxes qui fêtaient dimanche le jour de Pâques, à l'occasion de la traditionnelle prière dominicale de Regina Caeli. « Plusieurs milliers de personnes massées sur la place ensoleillée ont chaleureusement applaudi le pape. La foule était notamment composée de membres de l'Association chrétiennes des travailleurs italiens venus marquer la fête de Saint-Joseph Artisan fixée le 1er mai par le pape Pie XII il y a 50 ans, ainsi que du syndicat CISL d'inspiration chrétienne. Benoît XVI était apparu peu avant midi à la fenêtre où Jean Paul II a durant 26 ans dirigé la prière dominicale de l'Angelus. AFP

1^{ER} MAI

Les travailleurs du monde défilent

FRANCFORT (AP) — Des Philippines à Cuba en passant par l'Espagne, la Russie, la France et la Chine, des millions de travailleurs ont manifesté hier partout sur la planète pour demander l'amélioration de leurs conditions de travail et protester contre certaines politiques de leur gouvernement.

Mais d'un pays à l'autre, les revendications en ce 1^{er} mai étaient parfois aux antipodes les unes des autres, soulignant le fossé grandissant entre les travailleurs du Nord et ceux du Sud.

En Allemagne, plus de 500 000 travailleurs ont manifesté dans le pays dans une centaine de défilés avec un thème récurrent: la politique des entreprises qui consiste à accroître les bénéfices et dividendes à coups de licenciements et baisses salariales.

Dans le sud de l'Europe, des milliers d'Espagnols ont également défilé en ce 1^{er} mai pour exiger des emplois plus stables et davantage de protection sociale. À Madrid, les membres du Parti socialiste au pouvoir et de la coalition de gauche se sont joints aux syndicats pour un défilé qui a réuni 25 000 personnes, selon les organisateurs.

Les exigences étaient autres au Bangladesh où 5000 travailleurs ont défilé dans la capitale Dacca pour demander un salaire mensuel minimum de 3000 takas (63 \$) et une meilleure protection au travail une semaine après que 73 ouvriers eurent été tués dans l'effondrement d'une usine de vêtements.

Dans cette nation classée parmi les plus pauvres de la planète, le revenu minimum n'existe pas: les travailleurs non qualifiés gagnent une moyenne de 800 à 1200 takas (16 à 24 \$) par mois.

À Hong-Kong, des dizaines de milliers de femmes, originaires d'Asie du Sud et employées comme domestiques dans l'opulente cité ont défilé pour demander des horaires de travail fixes et un salaire minimum pour tous.

À des milliers de kilomètres de là, plus d'un million de Cubains se sont réunis hier sur la Place de la Révolution à La Havane pour entendre le discours du 1^{er} mai de Fidel Castro. Vêtu de son traditionnel uniforme vert olive, le Lider Maximo s'est adressé aux Cubains, dont nombre d'entre eux portaient des T-shirts rouges apparemment distribués par les autorités.

Dans la Russie postsoviétique, des milliers de communistes ont également manifesté en brandissant des portraits de Lénine, de Staline et des bannières «Levez-vous, Sauvez la Russie!», tandis que des dizaines de milliers de syndicalistes et d'opposants de protestation contre une vague de réformes sociales décidée par Vladimir Poutine.

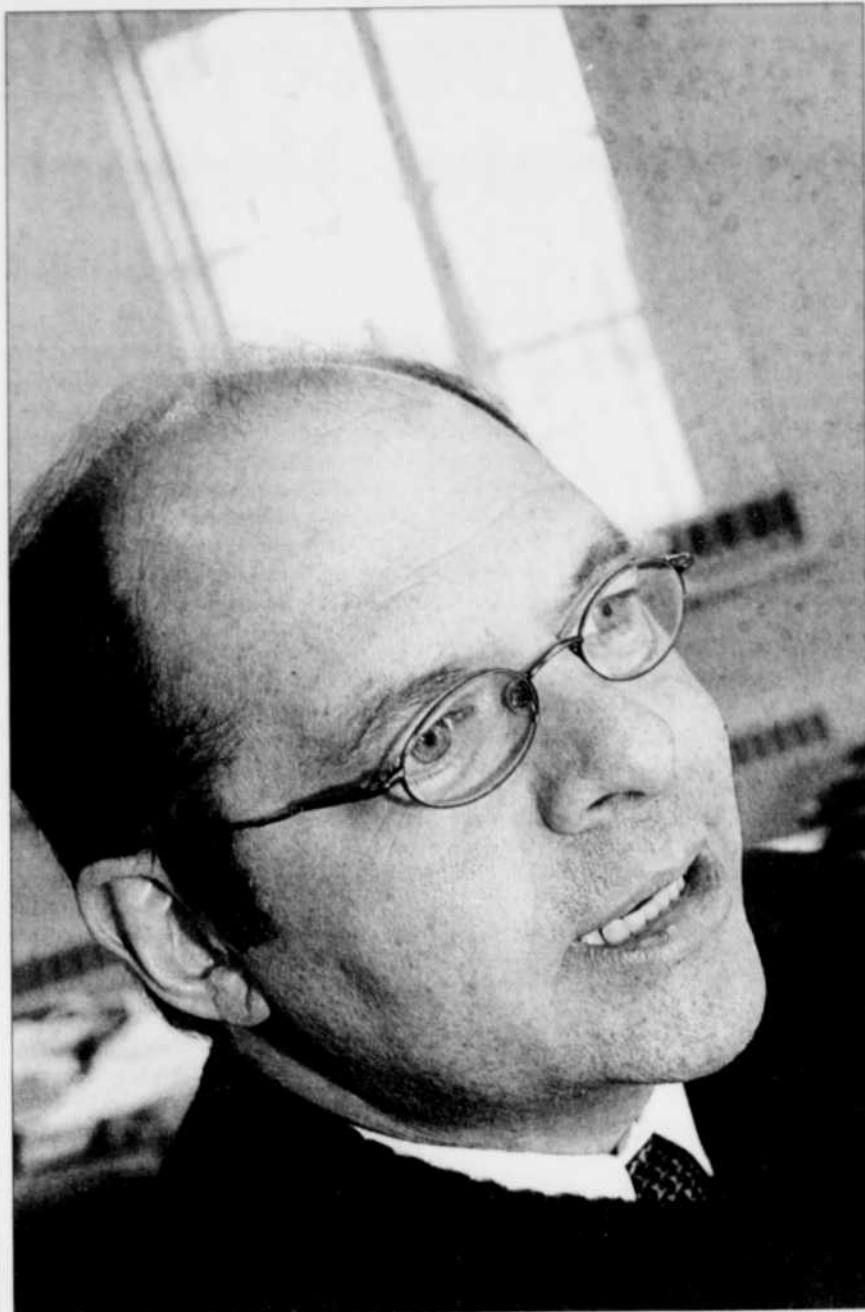
En Ukraine, quelque 2500 communistes ont défilé dans le centre de Kiev pour dénoncer les politiques pro-occidentales du gouvernement de Viktor Ioutchchenko. Les manifestants brandissaient des drapeaux rouges et des bannières avec ce slogan: «L'Ukraine n'est pas un État américain!»

Les manifestations du 1^{er} mai au Népal ont été marquées par un défilé géant de 10 000 personnes dans Katmandou: la foule a lancé un appel au retour de la démocratie et à la fin de la monarchie absolue exercée depuis trois mois par le roi Gyanendra.

Au Japon, les défilés ont été plus politiques que sociaux: des dizaines de milliers de travailleurs ont demandé une interdiction mondiale des armes nucléaires, trois mois avant le 60^e anniversaire du bombardement de Hiroshima et de Nagasaki.

SALAIRE MINIMUM Quinze cents de l'heure de plus

■ Le salaire minimum augmente de 15 cents aujourd'hui au Québec. Il passe à 7,60 \$ l'heure. Des hausses similaires sont accordées aux employés qui reçoivent des pourboires; ces derniers verront leur salaire horaire passer de 6,70 \$ à 6,85 \$. Au total, 4,1 % des travailleurs du Québec profitent de cette hausse, en majorité des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Rappelons que le salaire minimum avait aussi été augmenté de 15 cents le 1^{er} mai 2004. *PC*



Porte-parole du Centre jeunesse de Québec, Christian Gosselin reconnaît qu'un signalement non justifié à la DPJ a de quoi heurter les parents.

INTERVENTION NON FONDÉE DE LA DPJ Une protection pour l'enfant

Bien que l'expérience peut s'avérer traumatisante pour les parents

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

Un signalement non justifié à la Direction de la protection de la jeunesse est certainement une expérience désagréable pour un parent, voire traumatisante. Mais c'est malheureusement parfois la seule façon de s'assurer que l'intégrité d'un enfant n'est pas menacée.

Porte-parole du Centre jeunesse de Québec, Christian Gosselin reconnaît qu'un tel événement a de quoi heurter. Mais selon lui, lorsqu'un signalement n'est pas retenu — et c'est le cas une fois sur deux —, les parents sont toujours mis au fait de l'ensemble du processus, de façon à ce qu'ils comprennent bien les raisons à la base de l'intervention. D'ailleurs, un signalement non retenu ne veut pas dire nécessairement que la famille n'a pas besoin de soutien, dit-il, mais elle sera alors orientée vers des services volontaires.

Dans le cas de M^{me} X, ce n'était pas le cas, la situation résultant d'un quiproquo.

Pour retenir un signalement, explique M. Gosselin, la DPJ s'appuie sur un ensemble de faits, dont la verbalisation par l'enfant et la crédibilité du signalant. «La notoriété des parents n'a rien à voir», précise-t-il. Pas question, donc, de se rassurer avec la bonne réputation des parents.

Lorsque le signalement est jugé sérieux, un «processus rigoureux s'enclenche», en particulier lors d'allégations d'abus physiques ou sexuels. Une entente multisectorielle impliquant à la fois la DPJ, les policiers et la Couronne prévoit une action rapide, pour deux raisons: protéger l'enfant si besoin est et ressortir du dossier au plus vite si ce n'est pas le cas.

Dans le cas soumis au SOLEIL, le tout s'est joué sur une demi-journée.

Enfin, dans un troisième temps, si le signalement n'est pas retenu, les parents sont «systématiquement infor-

més» de tout le processus et des raisons qui le motivent.

Mais il arrive, dit-il, que l'émotivité des personnes les rende peu réceptives aux explications. Dans ce cas, les intervenants de la DPJ sont toujours disponibles pour les rencontrer de nouveau, selon lui.

Mais ce qu'il faut comprendre, insiste M. Gosselin, c'est que seule une vérification rigoureuse permet d'exclure de façon certaine toute inquiétude quant à l'intégrité d'un enfant.

«Notre action ne se veut pas destructrice, elle se veut constructive pour bien protéger les enfants qui doivent être protégés. Oui, ça peut être agaçant et humiliant. Mais ce n'est pas tourné contre le parent.»

L'ÉCOLE

À l'école de la petite Charlotte, le directeur a lui aussi un point de vue bien clair sur la question. «En cas d'inquiétude, nous avons le devoir d'informer la DPJ. Mais ce n'est pas à nous de juger s'il y a matière à intervenir ou non. Et bien entendu, on n'ira pas vérifier auprès des parents», précise-t-il.

Il note qu'un intervenant scolaire peut très bien agir de son propre chef, sans en demander l'autorisation à la direction, mais lui-même demande à être tenu informé, au moins dans les grandes lignes, histoire de ne pas être pris par surprise lors d'une intervention de la DPJ. Cela dit, ce n'était pas lui qui était en poste lors des événements impliquant la petite Charlotte.

Selon les informations qu'il dit avoir sur le dossier, «tout a été fait dans les règles de l'art», mais c'est avec surprise qu'il a appris du SOLEIL que «la maman avait des attentes face au milieu».

Quoi qu'il en soit, il promet de s'entretenir avec son personnel «dans un avenir très rapproché», pour que chacun sache comment agir lorsque des inquiétudes surgissent face à un enfant.

WAL-MART DE JONQUIÈRE

Les employés recevront une prime de départ

Des manifs prévues partout au pays pour contester la fermeture

MARTIN CROTEAU
MCroteau@lesoleil.com

■ Les employés du Wal-Mart de Jonquière recevront leur dernier chèque de paye ainsi qu'une prime de départ, le 20 mai. Ils auront droit à deux semaines de salaire pour chaque année d'ancienneté cumulée depuis leur embauche. Mais pas question de les relocaliser dans d'autres succursales, a indiqué hier le porte-parole de l'entreprise, Kevin Groh.

«Dès l'annonce de la fermeture, nous avons dit à nos employés qu'ils recevraient une prime de séparation», a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique. Ce n'est toutefois que vendredi dernier, dernière journée des activités qu'ils ont été informés des détails, a-t-il précisé.

Le magasin était ouvert depuis trois ans, mais plusieurs de ses «associés» étaient déjà à l'emploi de la multinationale avant d'être transférés à l'établissement jonquière. «La plupart étaient avec nous depuis l'ouverture et plusieurs recevront un boni supplémentaire à cause de l'expérience accumulée dans d'autres points de vente», a expliqué le porte-parole.

Wal-Mart participe à un programme de parrainage mis sur pied par les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) pour trouver du boulot aux employés remerciés, mais la compagnie a de nouveau fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention de leur offrir du travail dans un autre établissement. Les magasins d'Alma et de Chicoutimi, affirme Kevin Groh, ont déjà tout le personnel qu'il leur faut. «Dès le début, nous avons travaillé à présenter aux "associés" une prime de départ et nous nous sommes engagés à les aider dans leur recherche d'emploi. Mais il n'a jamais été question de transférer des travailleurs.»

MANIFESTATIONS

De leur côté, les syndicats n'ont pas encore dit leur dernier mot. Le 6 mai, date à laquelle devait fermer la suc-

curiale de Jonquière, les TUAC prévoient manifester devant différents Wal-Mart à travers la province. Le lendemain, le Congrès canadien du travail organisera des actions semblables aux quatre coins du Canada.

Entre-temps, le moral des travailleurs de Jonquière est bien bas, selon Sylvie Lavoie, l'une des instigatrices du mouvement syndical. Si plusieurs de ses collègues sont soulagés de la fermeture, la majorité d'entre eux se retrouvent désormais au chômage. Devant une telle perspective, dit-elle, même le baume d'une prime de départ ne fait pas grand-chose pour leur remonter le moral. «Je ne trouve pas que c'est satisfaisant du tout. Au Québec, on a le droit de se syndiquer et ce droit-là a été bafoué», a-t-elle déploré.

Sur les 190 personnes employées par le magasin, une trentaine ont trouvé un nouvel emploi avant l'échéance du 6 mai. Une centaine d'autres se sont inscrits au programme de parrainage.

«Certains employeurs sont à la recherche de personnel et nous ont contactés. Le comité essaie de les mettre en contact avec les bons candidats, un peu comme un agent de liaison», a informé la militante syndicale Johanne Desbiens.

La fin des activités du premier Wal-Mart syndiqué en Amérique du Nord avait été annoncée le 9 février. Le géant du commerce de détail a invoqué la faible rentabilité de la succursale pour expliquer sa décision.

LA FLOTTE PAR-DESSUS LA TÊTE



La marina de Saint-John, au Nouveau-Brunswick, disparaissait sous l'eau, hier. Pendant ce temps, à Fredericton, la flotte atteignait 7,35 mètres au-dessus du niveau de la mer, mais il était prévu qu'elle descende pour atteindre 7,2 mètres, aujourd'hui. C'est la rivière Saint-Jean qui fait des siennes depuis le début des pluies diluviennes, mercredi. L'inondation a forcé l'évacuation de résidents et la fermeture de rues. Certains utilisent même des canots pour se déplacer. Les autorités ont averti la population de se tenir loin de la rivière, dont l'eau est froide et pleine de débris.

AVEO⁵



Comptant	Mensualité
0 [*]	174 [*]
849 [*]	159 [*]
2263 [*]	139 [*]

139\$ / mois

0%

financement

AVEO



Comptant	Mensualité
0 [*]	174 [*]
849 [*]	159 [*]
1981 [*]	139 [*]

* Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.

MARLIN

CHEVROLET INC.
2145, Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

Des femmes réclament un registre sur les implants mammaires

TORONTO (PC) — La possibilité que des implants de silicone soient réapprouvés, pour des chirurgies d'augmentation mammaire ranime le débat sur la nécessité d'un registre national des femmes qui subissent ce type d'intervention.

Un groupe qui fait la promotion de la santé des femmes exerce notamment des pressions pour que soit créée une banque de données nationale contenant des informations à propos des femmes qui subissent une chirurgie d'augmentation mammaire.

« Il y a plusieurs inquiétudes concernant la sécurité des implants mammaires, a dit Kathleen O'Grady, du Réseau canadien pour la santé des femmes, à propos des implants composés de solution saline ou de silicone. Il s'agit d'un problème important concernant la santé des femmes. »

Un registre national des chirurgies d'augmentations mammaires réglerait ce problème de deux façons : premièrement, en permettant aux autorités de la santé de pouvoir rapidement contacter les femmes dont les implants se révéleraient dangereux pour leur santé et, deuxièmement, en permettant que soit effectuée une recherche à long terme sur les effets de ces implants.

Un projet de loi du Nouveau Parti démocratique (NPD) est mort au feuille-

ton lors du déclenchement des élections fédérales de l'année dernière, mettant un terme à toute tentative de dresser une liste qui serait composée des 100 000 à 200 000 Canadiennes qui ont opté pour une augmentation mammaire.

En mars, Santé Canada a tenu des rencontres à huis clos afin d'étudier l'opportunité d'autoriser le retour des implants de silicone, interdits il y a 13 ans parce que leur utilisation suscitait des craintes pour la santé des femmes.

Un comité américain a déjà autorisé le retour sur le marché des implants en silicone. Mais des conditions sévères ont été imposées.

Les recommandations du comité canadien ne seront pas connues avant plusieurs semaines. Mais la possible réintroduction des implants en silicone a incité des regroupements à réclamer la création d'un registre national.

« Dans les cas d'implants faits de solution saline ou de silicone, le nombre de fuites est élevé et plusieurs questions se posent toujours quant aux effets à long terme des implants sur la santé des femmes », a dit M^{me} O'Grady.

Le retour du silicone suscite des craintes pour la santé

Fini la fumée de cigarette chez Saint-Hubert

JACQUES BENOÎT
La Presse

Les clients des 88 rôtisseries Saint-Hubert du Québec respirent depuis ce matin un air pur, exempt de toute fumée de cigarette...

Autrement dit, la grande chaîne devance largement la date — sans doute pas avant 2006 — à partir de laquelle le projet de loi que doit présenter le ministre de la Santé, Philippe Couillard, aura banni le tabac dans tous les lieux publics, notamment les restaurants.

« C'est une demande que nous faisions nos employés depuis longtemps, et nos clients aussi. C'est prouvé que la fumée secondaire est nuisible pour la santé. Par considération pour nos 7000 employés, il fallait prendre une décision », expliquait vendredi la porte-parole de Saint-Hubert, Solange Heiss, en l'absence de son président et chef de la direction, Jean-Pierre Léger, alors tout juste rentré d'Europe.

Mais il sera là aujourd'hui, à la rôtisserie de l'ancienne gare Windsor, pour officialiser la nouvelle.

L'Association des restaurateurs du Québec approuve la position de la chaîne, mais souhaite que, dans son projet de loi, Québec laisse un certain délai aux restaurateurs, afin qu'ils puissent s'ajuster à la nouvelle situa-

tion, avant le bannissement pour de bon du tabac.

« On juge que le consensus social est atteint en ce qui regarde l'usage du tabac dans les restaurants (...) 80 % de la population ne fume pas », signale son vice-président affaires publiques, François Meunier.

Jusqu'ici, seulement « cinq ou six » rôtisseries Saint-Hubert du Québec offraient à leur clientèle un environnement tout à fait libre de fumée.

D'autres, très nombreuses, quelque 77 en tout, disposaient d'une section dite resto-bar où les clients pouvaient fumer.

« On a des employés qui travaillaient dans les restos-bars et qui n'avaient plus de voix ou avaient mal à la tête le soir, tant ils avaient avalé de fumée dans la journée », note Solange Heiss.

La décision, prise par le président de la chaîne, a été jusqu'ici, règle générale, très bien accueillie, poursuit-elle. « On a été assez surpris des réponses positives qu'on a eues. Aussi, les médias ont été en faveur de la décision.

Des clients nous ont envoyé des lettres de satisfaction, mais des fumeurs nous ont dit qu'on brimait leur choix. »

Avant d'opter pour un environnement sans fumée, la chaîne n'a pas consulté la clientèle.

Mais, ajoute sa porte-parole, il ne fait pas de doute qu'on se trouve devant

une tendance lourde, irréversible, qui fera son tour de la planète.

« On voit ce qui se fait dans le monde. C'est bien évident que c'est une mouvance mondiale, ce n'est pas une mode. Depuis déjà un certain temps, on ne fume plus dans les endroits publics à New York, à Boston, ici même à Toronto, à Vancouver depuis près de cinq ans, à Ottawa depuis près de deux ans, etc. »

Elle poursuit : « En Irlande, où on fumait comme des pompiers dans les bars, il n'y a plus de fumée depuis un an et demi. »

Pour ce qui est des deux rôtisseries du Nouveau-Brunswick, il est déjà interdit d'y fumer « depuis deux ans », selon les lois de cette province. Dans le cas de l'Ontario, où la chaîne exploite quatre restaurants, l'interdiction sera en vigueur à partir de mai 2006.

En ce qui regarde le Québec, la loi actuelle exige des restaurants qu'ils réservent 60 % des places assises aux non-fumeurs, alors que les fumeurs ont droit aux 40 % restants.

Enfin, note Solange Heiss, cette mesure de salubrité n'entraînera pas de dépenses exceptionnelles pour les établissements.

Fondée en 1951 et très connue au Québec, la chaîne est elle-même propriétaire de 16 rôtisseries, alors que les autres sont des franchises.



SONATA GL 2005

POSF : 22 395 \$**

Moteur 2,4 litres à DACT | Boîte automatique à 4 rapports | Rétroviseurs dégivrants à commande électrique | Climatiseur | Télédévrouillage | Système d'alarme | Glaces et verrouillage à commandes électriques | Radio AM/FM/CD/MP3

18 395 \$+++

Offre d'une durée limitée!

PRIX D'ACHAT AU COMPTANT



Meilleur nouveau véhicule hybride selon l'AJAC.

TUCSON GL 2005 à traction avant

Moteur 4 cyl. 2,0 litres à DACT et CVCS | Freins antiblocage ABS | Contrôle électronique de la stabilité ESP et antipatinage | Radio AM/FM/CD/MP3

POSF : 19 985 \$**



ACCENT 5 GL 2005

Moteur 1,6 litre à DACT | Boîte manuelle à 5 rapports | Dossier arrière rabattable 60/40 | Radio AM/FM/CD/MP3

POSF : 14 245 \$**



ELANTRA GL 2005

Moteur 2,0 litres de 16 soupapes à DACT et CVCS | Dossier arrière rabattable 60/40 | Boîte manuelle à 5 rapports | Suspension indépendante aux quatre roues | Radio AM/FM/CD/MP3

POSF : 14 985 \$**

SANTA FE GL 2005 à traction avant

Moteur 2,4 litres à DACT | Rétroviseurs dégivrants à commande électrique | Glaces et verrouillage à commandes électriques | Radio AM/FM/CD/MP3



POSF : 20 985 \$**

Y'A DE QUOI
aimer!
Solde printanier

0% ou Louez à partir de **189 \$*** par mois/60 mois
2995 \$ de comptant
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation en sus

0% ou Louez à partir de **149 \$*** par mois/60 mois
1595 \$ de comptant
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

0% ou Louez à partir de **159 \$*** par mois/60 mois
2295 \$ de comptant
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

0% ou Louez à partir de **189 \$*** par mois/60 mois
2995 \$ de comptant
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation en sus

GARANTIE 5-5-5

5 ans / 100 000 km

GLOBALE LIMITÉE* • ASSISTANCE ROUTIÈRE** • GROUPE MOTOPROPULSEUR

Garantie complète de Hyundai sans franchise. 1124 heures, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, renvoi et autres services. Un simple appel suffit.

Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461-5695.

HYUNDAI
Va de l'avant

hyundai.ca

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2005, modèle suivants : Tucson GL 4 cyl. à traction avant/accord 5 GL/Elantra GL/Santa Fe GL 4 cyl. à traction avant. PDSE à partir de 19 995 \$/14 245 \$/14 985 \$/20 995 \$. Taxe d'achat annuel de 4,30 %/4,18 %/4,30 %/4,37 %, mensualité de 189 \$/149 \$/159 \$/189 \$ pour 60 mois. \$1 595 \$/2295 \$/2995 \$, première mensualité en option. Coût total de location de 14 395 \$/11 895 \$/11 895 \$/14 395 \$. Option d'achat de 8400 \$/2927 \$/5038 \$/9007 \$. Toutes taxes applicables, frais d'arrimage et de transport au Santa Fe (999 \$), kilométrage annuel de 20 000 km. Location de 350 \$ en option. Location de 400 \$ en option. Location de 450 \$ en option. Location de 500 \$ en option. Location de 550 \$ en option. Location de 600 \$ en option. Location de 650 \$ en option. Location de 700 \$ en option. Location de 750 \$ en option. Location de 800 \$ en option. Location de 850 \$ en option. Location de 900 \$ en option. Location de 950 \$ en option. Location de 1000 \$ en option. Location de 1050 \$ en option. Location de 1100 \$ en option. Location de 1150 \$ en option. Location de 1200 \$ en option. Location de 1250 \$ en option. Location de 1300 \$ en option. Location de 1350 \$ en option. Location de 1400 \$ en option. Location de 1450 \$ en option. Location de 1500 \$ en option. Location de 1550 \$ en option. Location de 1600 \$ en option. Location de 1650 \$ en option. Location de 1700 \$ en option. Location de 1750 \$ en option. Location de 1800 \$ en option. Location de 1850 \$ en option. Location de 1900 \$ en option. Location de 1950 \$ en option. Location de 2000 \$ en option. Location de 2050 \$ en option. Location de 2100 \$ en option. Location de 2150 \$ en option. Location de 2200 \$ en option. Location de 2250 \$ en option. Location de 2300 \$ en option. Location de 2350 \$ en option. Location de 2400 \$ en option. Location de 2450 \$ en option. Location de 2500 \$ en option. Location de 2550 \$ en option. Location de 2600 \$ en option. Location de 2650 \$ en option. Location de 2700 \$ en option. Location de 2750 \$ en option. Location de 2800 \$ en option. Location de 2850 \$ en option. Location de 2900 \$ en option. Location de 2950 \$ en option. Location de 3000 \$ en option. Location de 3050 \$ en option. Location de 3100 \$ en option. Location de 3150 \$ en option. Location de 3200 \$ en option. Location de 3250 \$ en option. Location de 3300 \$ en option. Location de 3350 \$ en option. Location de 3400 \$ en option. Location de 3450 \$ en option. Location de 3500 \$ en option. Location de 3550 \$ en option. Location de 3600 \$ en option. Location de 3650 \$ en option. Location de 3700 \$ en option. Location de 3750 \$ en option. Location de 3800 \$ en option. Location de 3850 \$ en option. Location de 3900 \$ en option. Location de 3950 \$ en option. Location de 4000 \$ en option. Location de 4050 \$ en option. Location de 4100 \$ en option. Location de 4150 \$ en option. Location de 4200 \$ en option. Location de 4250 \$ en option. Location de 4300 \$ en option. Location de 4350 \$ en option. Location de 4400 \$ en option. Location de 4450 \$ en option. Location de 4500 \$ en option. Location de 4550 \$ en option. Location de 4600 \$ en option. Location de 4650 \$ en option. Location de 4700 \$ en option. Location de 4750 \$ en option. Location de 4800 \$ en option. Location de 4850 \$ en option. Location de 4900 \$ en option. Location de 4950 \$ en option. Location de 5000 \$ en option. Location de 5050 \$ en option. Location de 5100 \$ en option. Location de 5150 \$ en option. Location de 5200 \$ en option. Location de 5250 \$ en option. Location de 5300 \$ en option. Location de 5350 \$ en option. Location de 5400 \$ en option. Location de 5450 \$ en option. Location de 5500 \$ en option. Location de 5550 \$ en option. Location de 5600 \$ en option. Location de 5650 \$ en option. Location de 5700 \$ en option. Location de 5750 \$ en option. Location de 5800 \$ en option. Location de 5850 \$ en option. Location de 5900 \$ en option. Location de 5950 \$ en option. Location de 6000 \$ en option. Location de 6050 \$ en option. Location de 6100 \$ en option. Location de 6150 \$ en option. Location de 6200 \$ en option. Location de 6250 \$ en option. Location de 6300 \$ en option. Location de 6350 \$ en option. Location de 6400 \$ en option. Location de 6450 \$ en option. Location de 6500 \$ en option. Location de 6550 \$ en option. Location de 6600 \$ en option. Location de 6650 \$ en option. Location de 6700 \$ en option. Location de 6750 \$ en option. Location de 6800 \$ en option. Location de 6850 \$ en option. Location de 6900 \$ en option. Location de 6950 \$ en option. Location de 7000 \$ en option. Location de 7050 \$ en option. Location de 7100 \$ en option. Location de 7150 \$ en option. Location de 7200 \$ en option. Location de 7250 \$ en option. Location de 7300 \$ en option. Location de 7350 \$ en option. Location de 7400 \$ en option. Location de 7450 \$ en option. Location de 7500 \$ en option. Location de 7550 \$ en option. Location de 7600 \$ en option. Location de 7650 \$ en option. Location de 7700 \$ en option. Location de 7750 \$ en option. Location de 7800 \$ en option. Location de 7850 \$ en option. Location de 7900 \$ en option. Location de 7950 \$ en option. Location de 8000 \$ en option. Location de 8050 \$ en option. Location de 8100 \$ en option. Location de 8150 \$ en option. Location de 8200 \$ en option. Location de 8250 \$ en option. Location de 8300 \$ en option. Location de 8350 \$ en option. Location de 8400 \$ en option. Location de 8450 \$ en option. Location de 8500 \$ en option. Location de 8550 \$ en option. Location de 8600 \$ en option. Location de 8650 \$ en option. Location de 8700 \$ en option. Location de 8750 \$ en option. Location de 8800 \$ en option. Location de 8850 \$ en option. Location de 8900 \$ en option. Location de 8950 \$ en option. Location de 9000 \$ en option. Location de 9050 \$ en option. Location de 9100 \$ en option. Location de 9150 \$ en option. Location de 9200 \$ en option. Location de 9250 \$ en option. Location de 9300 \$ en option. Location de 9350 \$ en option. Location de 9400 \$ en option. Location de 9450 \$ en option. Location de 9500 \$ en option. Location de 9550 \$ en option. Location de 9600 \$ en option. Location de 9650 \$ en option. Location de 9700 \$ en option. Location de 9750 \$ en option. Location de 9800 \$ en option. Location de 9850 \$ en option. Location de 9900 \$ en option. Location de 9950 \$ en option. Location de 10000 \$ en option. Location de 10050 \$ en option. Location de 10100 \$ en option. Location de 10150 \$ en option. Location de 10200 \$ en option. Location de 10250 \$ en option. Location de 10300 \$ en option. Location de 10350 \$ en option. Location de 10400 \$ en option. Location de 10450 \$ en option. Location de 10500 \$ en option. Location de 10550 \$ en option. Location de 10600 \$ en option. Location de 10650 \$ en option. Location de 10700 \$ en option. Location de 10750 \$ en option. Location de 10800 \$ en option. Location de 10850 \$ en option. Location de 10900 \$ en option. Location de 10950 \$ en option. Location de 11000 \$ en option. Location de 11050 \$ en option. Location de 11100 \$ en option. Location de 11150 \$ en option. Location de 11200 \$ en option. Location de 11250 \$ en option. Location de 11300 \$ en option. Location de 11350 \$ en option. Location de 11400 \$ en option. Location de 11450 \$ en option. Location de 11500 \$ en option. Location de 11550 \$ en option. Location de 11600 \$ en option. Location de 11650 \$ en option. Location de 11700 \$ en option. Location de 11750 \$ en option. Location de 11800 \$ en option. Location de 11850 \$ en option. Location de 11900 \$ en option. Location de 11950 \$ en option. Location de 12000 \$ en option. Location de 12050 \$ en option. Location de 12100 \$ en option. Location de 12150 \$ en option. Location de 12200 \$ en option. Location de 12250 \$ en option. Location de 12300 \$ en option. Location de 12350 \$ en option. Location de 12400 \$ en option. Location de 12450 \$ en option. Location de 12500 \$ en option. Location de 12550 \$ en option. Location de 12600 \$ en option. Location de 12650 \$ en option. Location de 12700 \$ en option. Location de 12750 \$ en option. Location de 12800 \$ en option. Location de 12850 \$ en option. Location de 12900 \$ en option. Location de 12950 \$ en option. Location de 13000 \$ en option. Location de 13050 \$ en option. Location de 13100 \$ en option. Location de 13150 \$ en option. Location de 13200 \$ en option. Location de 13250 \$ en option. Location de 13300 \$ en option. Location de 13350 \$ en option. Location de 13400 \$ en option. Location de 13450 \$ en option. Location de 13500 \$ en option. Location de 13550 \$ en option. Location de 13600 \$ en option. Location de 13650 \$ en option. Location de 13700 \$ en option. Location de 13750 \$ en option. Location de 13800 \$ en option. Location de 13850 \$ en option. Location de 13900 \$ en option. Location de 13950 \$ en option. Location de 14000 \$ en option. Location de 14050 \$ en option. Location de 14100 \$ en option. Location de 14150 \$ en option. Location de 14200 \$ en option. Location de 14250 \$ en option. Location de 14300 \$ en option. Location de 14350 \$ en option. Location de 14400 \$ en option. Location de 14450 \$ en option. Location de 14500 \$ en option. Location de 14550 \$ en option. Location de 14600 \$ en option. Location de 14650 \$ en option. Location de 14700 \$ en option. Location de 14750 \$ en option. Location de 14800 \$ en option. Location de 14850 \$ en option. Location de 14900 \$ en option. Location de 14950 \$ en option. Location de 15000 \$ en option. Location de 15050 \$ en option. Location de 15100 \$ en option. Location de 15150 \$ en option. Location de 15200 \$ en option. Location de 15250 \$ en option. Location de 15300 \$ en option. Location de 15350 \$ en option. Location de 15400 \$ en option. Location de 15450 \$ en option. Location de 15500 \$ en option. Location de 15550 \$ en option. Location de 15600 \$ en option. Location de 15650 \$ en option. Location de 15700 \$ en option. Location de 15750 \$ en option. Location de 15800 \$ en option. Location de 15850 \$ en option. Location de 15900 \$ en option. Location de 15950 \$ en option. Location de 16000 \$ en option. Location de 16050 \$ en option. Location de 16100 \$ en option. Location de 16150 \$ en option. Location de 16200 \$ en option. Location de 16250 \$ en option. Location de 16300 \$ en option. Location de 16350 \$ en option. Location de 16400 \$ en option. Location de 16450 \$ en option. Location de 16500 \$ en option. Location de 16550 \$ en option. Location de 16600 \$ en option. Location de 16650 \$ en option. Location de 16700 \$ en option. Location de 16750 \$ en option. Location de 16800 \$ en option. Location de 16850 \$ en option. Location de 16900 \$ en option. Location de 16950 \$ en option. Location de 17000 \$ en option. Location de 17050 \$ en option. Location de 17100 \$ en option. Location de 17150 \$ en option. Location de 17200 \$ en option. Location de 17250 \$ en option. Location de 17300 \$ en option. Location de 17350 \$ en option. Location de 17400 \$ en option. Location de 17450 \$ en option. Location de 17500 \$ en option. Location de 17550 \$ en option. Location de 17600 \$ en option. Location de 17650 \$ en option. Location de 17700 \$ en option. Location de 17750 \$ en option. Location de 17800 \$ en option. Location de 17850 \$ en option. Location de 17900 \$ en option. Location de 17950 \$ en option. Location de 18000 \$ en option. Location de 18050 \$ en option. Location de 18100 \$ en option. Location de 18150 \$ en option. Location de 18200 \$ en option. Location de 18250 \$ en option. Location de 18300 \$ en option. Location de 18350 \$ en option. Location de 18400 \$ en option. Location de 18450 \$ en option. Location de 18500 \$ en option. Location de 18550 \$ en option. Location de 18600 \$ en option. Location de 18650 \$ en option. Location de 18700 \$ en option. Location de 18750 \$ en option. Location de 18800 \$ en option. Location de 18850 \$ en option. Location de 18900 \$ en option. Location de 18950 \$ en option. Location de 19000 \$ en option. Location de 19050 \$ en option. Location de 19100 \$ en option. Location de 19150 \$ en option. Location de 19200 \$ en option. Location de 19250 \$ en option. Location de 19300 \$ en option. Location de 19350 \$ en option. Location de 19400 \$ en option. Location de 19450 \$ en option. Location de 19500 \$ en option. Location de 19550 \$ en option. Location de 19600 \$ en option. Location de 19650 \$ en option. Location de 19700 \$ en option. Location de 19750 \$ en option. Location de 19800 \$ en option. Location de 19850 \$ en option. Location de 19900 \$ en option. Location de 19950 \$ en option. Location de 20000 \$ en option. Location de 20050 \$ en option. Location de 20100 \$ en option. Location de 20150 \$ en option. Location de 20200 \$ en option. Location de 20250 \$ en option. Location de 20300 \$ en option. Location de 20350 \$ en option. Location de 20400 \$ en option. Location de 20450 \$ en option. Location de 20500 \$ en option. Location de 20550 \$ en option. Location de 20600 \$ en option. Location de 20650 \$ en option. Location de 20700 \$ en option. Location de 20750 \$ en option. Location de 20800 \$ en option. Location de 20850 \$ en option. Location de 20900 \$ en option. Location de 20950 \$ en option. Location de 21000 \$ en option. Location de 21050 \$ en option. Location de 21100 \$ en option. Location de 21150 \$ en option. Location de 21200 \$ en option. Location de 21250 \$ en option. Location de 21300 \$ en option. Location de 21350 \$ en option. Location de 21400 \$ en option. Location de 21450 \$ en option. Location de 21500 \$ en option. Location de 21550 \$ en option. Location de 21600 \$ en option. Location de 21650 \$ en option. Location de 21700 \$ en option. Location de 21750 \$ en option. Location de 21800 \$ en option. Location de 21850 \$ en option. Location de 21900 \$ en option. Location de 21950 \$ en option. Location de 22000 \$ en option. Location de 22050 \$ en option. Location de 22100 \$ en option. Location de 22150 \$ en option. Location de 22200 \$ en option. Location de 22250 \$ en option. Location de 22300 \$ en option. Location de 22350 \$ en option. Location de 22400 \$ en option. Location de 22450 \$ en option. Location de 22500 \$ en option. Location de 22550 \$ en option. Location de 22600 \$ en option. Location de 22650 \$ en option. Location de 22700 \$ en option. Location de 22750 \$ en option. Location de 22800 \$ en option. Location de 22850 \$ en option. Location de 22900 \$ en option. Location de 22950 \$ en option. Location de 23000 \$ en option. Location de 23050 \$ en option. Location de 23100 \$ en option. Location de 23150 \$ en option. Location de 23200 \$ en option. Location de 23250 \$ en option. Location de 23300 \$ en option. Location de 23350 \$ en option. Location de 23400 \$ en option. Location de 23450 \$ en option. Location de 23500 \$ en option. Location de 23550 \$ en option. Location de 23600 \$ en option. Location de 23650 \$ en option. Location de 23700 \$ en option. Location de 23750 \$ en option. Location de 23800 \$ en option. Location de 23850 \$ en option. Location de 23900 \$ en option. Location de 23950 \$ en option. Location de 24000 \$ en option. Location de 24050 \$ en option. Location de 24100 \$ en option. Location de 24150 \$ en option. Location de 24200 \$ en option. Location de 24250 \$ en option. Location de 24300 \$ en option. Location de 24350 \$ en option. Location de 24400 \$ en option. Location de 24450 \$ en option. Location de 24500 \$ en option. Location de 24550 \$ en option. Location de 24600 \$ en option. Location de 24650 \$ en option. Location de 24700 \$ en option. Location de 24750 \$ en option. Location de 24800 \$ en option. Location de 24850 \$ en option. Location de 24900 \$ en option. Location de 24950 \$ en option. Location de 25000 \$ en option. Location de 25050 \$ en option. Location de 25100 \$ en option. Location de 25150 \$ en option. Location de 25200 \$ en option. Location de 25250 \$ en option. Location de 25300 \$ en option. Location de 25350 \$ en option. Location de 25400 \$ en option. Location de 25450 \$ en option. Location de 25500 \$ en option. Location de 25550 \$ en option. Location de 25600 \$ en option. Location de 25650 \$ en option. Location de 25700 \$ en option. Location de 25750 \$ en option. Location de 25800 \$ en option. Location de 25850 \$ en option. Location de 25900 \$ en option. Location de 25950 \$ en option. Location de 26000 \$ en option. Location de 26050 \$ en option. Location de 26100 \$ en option. Location de 26150 \$ en option. Location de 26200 \$ en option. Location de 26250 \$ en option. Location de 26300 \$ en option. Location de 26350 \$ en option. Location de 26400 \$ en option. Location de 26450 \$ en option. Location de 26500 \$ en option. Location de 26550 \$ en option. Location de 26600 \$ en option. Location de 26650 \$ en option. Location de 26700 \$ en option. Location de 26750 \$ en option. Location de 26800 \$ en option. Location de 26850 \$ en option. Location de 26900 \$ en option. Location de 26950 \$ en option. Location de 27000 \$ en option. Location de 27050 \$ en option. Location de 27100 \$ en option. Location de 27150 \$ en option. Location de 27200 \$ en option. Location de 27250 \$ en option. Location de 27300 \$ en option. Location de 27350 \$ en option. Location de 27400 \$ en option. Location de 27450 \$ en option. Location de 27500 \$ en option. Location de 27550 \$ en option. Location de 27600 \$ en option. Location de 27650 \$ en option. Location de 27700 \$ en option. Location de 27750 \$ en option. Location de 27800 \$ en option. Location de 27850 \$ en option. Location de 27900 \$ en option. Location de 27950 \$ en option. Location de 28000 \$ en option. Location de 28050 \$ en option. Location de 28100 \$ en option. Location de 28150 \$ en option. Location de 28200 \$ en option. Location de 28250 \$ en option. Location de 28300 \$ en option. Location de 28350 \$ en option. Location de 28400 \$ en option. Location de 28450 \$ en option. Location de 28500 \$ en option. Location de 28550 \$ en option. Location de 28600 \$ en option. Location de 28650 \$ en option. Location de 28700 \$ en option. Location de 28750 \$ en option. Location de 28800 \$ en option. Location de 28850 \$ en option. Location de 28900 \$ en option. Location de 28950 \$ en option. Location de 29000 \$ en option. Location de 29050 \$ en option. Location de 29100 \$ en option. Location de 29150 \$ en option. Location de 29200 \$ en option. Location de 29250 \$ en option. Location de 29300 \$ en option. Location de 29350 \$ en option. Location de 29400 \$ en option. Location de 29450 \$ en option. Location de 29500 \$ en option. Location de 29550 \$ en option. Location de 29600 \$ en option. Location de 29650 \$ en option. Location de 29700 \$ en option. Location de 29750 \$ en option. Location de 29800 \$ en option. Location de 29850 \$ en option. Location de 29900 \$ en option. Location de 29950 \$ en option. Location de 30000 \$ en option. Location de 30050 \$ en option. Location de 30100 \$ en option. Location de 30150 \$ en option. Location de 30200 \$ en option. Location de 30250 \$ en option. Location de 30300 \$ en option. Location de 30350 \$ en option. Location de 30400 \$ en option. Location de 30450 \$ en option. Location de 30500 \$ en option. Location de 30550 \$ en option. Location de 30600 \$ en option. Location de 30650 \$ en option. Location de 30700 \$ en option. Location de 30750 \$ en option. Location de 30800 \$ en option. Location de 30850 \$ en option. Location de 30900 \$ en option.

COMPARUTION DE DEUX POLICIERS

Difficile de faire renverser un arrêt des procédures

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Le D^e Daniel Audet, à qui le juge Rosaire Larouche avait donné raison la semaine dernière en ordonnant la comparution de deux policiers de la Ville de Québec pour usage de faux et entrave à la justice, a peu de chances de parvenir à faire renverser, par la voie des tribunaux, l'arrêt des procédures décrété par le substitut en chef du procureur général du Québec, M^e Jean Lortie.

« Quand un substitut du procureur général ordonne un *nolle prosequi* (arrêt des procédures), c'est à sa totale discrétion, et il n'a pas à justifier sa décision », rappelle un avocat de Québec, M^e Jean-Louis Lemay, qui a déjà été confronté à des *nolle prosequi* dans trois de ses dossiers.

Selon M^e Lemay, il est « pratiquement impossible » de faire renverser une telle décision. « Ça ne s'est à peu près jamais vu au Canada », dit-il.

Un article du Code criminel stipule que « le procureur général ou le procureur mandaté par lui à cette fin peut, à tout moment après le début des procédures à l'égard d'un prévenu ou d'un défendeur et avant jugement, ordonner au greffier ou à tout autre fonctionnaire compétent du tribunal de mentionner au dossier que les procédures sont arrêtées sur son ordre (...) ; dès lors, toutes les procédures sont suspendues ».

L'avocat Guy Bertrand a lui aussi déjà dû composer avec des arrêts des procédures dans plus d'un dossier, notamment dans JLD contre Vallée. Dans cette affaire, M^e Bertrand avait obtenu, après avoir déposé une plainte privée, la condamnation de l'homme d'affaires René Vallée pour les 20 chefs de sodomie et de grossière indécence qui pesaient contre lui.

DÉNONCER DANS LES MÉDIAS

Comme dans le dossier du D^e Audet, la Couronne avait d'abord refusé de porter des accusations contre René Vallée. M^e Bertrand a déposé une plainte privée et, au terme de la préenquête, le juge a ordonné la comparution de l'homme d'affaires. « J'ai fait l'enquête préliminaire, et la Couronne a ordonné un arrêt des procédures. J'en ai saisi l'opinion publique, et la Couronne a finalement accepté de rouvrir le dossier », raconte M^e Bertrand.

Selon l'avocat, il n'y a juridiquement rien à faire pour faire renverser un *nolle prosequi* ordonné par la Couronne. « C'est sa prérogative. On ne peut rien faire, sinon que de dénoncer la situation dans les médias », dit M^e Bertrand.

Là décision d'ordonner un arrêt des procédures n'a pas à être motivée et n'est pas assujettie au pouvoir des tribunaux à moins d'être carrément déraisonnable ou que le processus suivi pour arriver à une telle décision ne

fasse la preuve d'une conduite répréhensible flagrante frisant la corruption, la partialité évidente ou l'abus de pouvoir. « Pour que les tribunaux interviennent, il faut beaucoup plus que la simple apparence d'une possibilité de partialité », rappelle M^e Jean-Louis Lemay, citant ici un arrêt de la Cour d'appel qui a fait jurisprudence.

LE SOLEIL a tenté à plusieurs reprises de connaître les raisons qui ont motivé M^e Jean Lortie à ordonner un arrêt des procédures dans le dossier du D^e Audet, sans succès.

Au ministère de la Justice, M^e Joanne Mongeau, du Bureau du sous-ministre de la Justice, explique que « le critère sur lequel se fonde le juge de paix au stade du renvoi d'une plainte privée est moins élevé que le critère sur lequel se fonde le substitut du procureur général lorsqu'il autorise une poursuite criminelle ».

Le substitut doit en effet être moralement convaincu qu'une infraction a été commise et que c'est le prévenu qui l'a commise, précise M^e Mongeau. « Et il doit être raisonnablement convaincu de pouvoir établir la culpabilité du prévenu », ajoute-t-elle. Lorsque le critère de la suffisance de la preuve fait défaut, continue M^e Mongeau, le procureur n'a d'autres choix que de refuser d'autoriser une plainte ou de déposer un *nolle prosequi*.

« Pour un juge, le critère du motif raisonnable suffit au stade du renvoi d'une plainte privée, alors que pour le procureur de la Couronne, c'est le critère hors de tout doute raisonnable qui prime », résume l'ex-procureure de la Couronne.

Considérant avoir suffisamment de preuves devant lui, le juge Rosaire Larouche a ordonné la semaine dernière la comparution de deux policiers de la Ville de Québec, Georges Lebel et Gilbert Gagnon, pour usage de faux et entrave à la justice. M^e Lortie a répliqué en ordonnant un arrêt des procédures.

Le D^e Audet accuse les policiers d'avoir effectué une perquisition illégale à son domicile le 2 février 2001. Le juge Gerald Bossé, de la Cour du Québec, avait déjà donné raison au D^e Audet en condamnant la Ville de Québec à verser 5000 \$ au médecin de Charlebourg. « Je dois conclure que la preuve révèle de façon prépondérante que la perquisition et la saisie de certains biens ont été faites illégalement », écrit le juge Bossé dans son jugement.

« Ça ne s'est presque jamais vu au Canada »



« Je regarde les jeunes autour de moi et je souhaite qu'ils n'aient jamais besoin de voir ce que j'ai vu », confie Gaston Pettigrew, qui n'avait que 18 ans lorsqu'il a été placé à bord d'une frégate et envoyé en mer pour protéger un convoi, en 1943.

« Un haut fait de l'histoire militaire canadienne »

Les vétérans honorés au 60^e anniversaire de la Bataille de l'Atlantique

MARTIN CROTEAU
MCroteau@lesoleil.com

■ Les marins de la région de Québec ont solennellement souligné le 60^e anniversaire de la fin de la Bataille de l'Atlantique, hier. Une centaine de personnes, dont une vingtaine de vétérans, se sont rendus à l'intérieur du NCSM Montcalm pour assister à une brève cérémonie.

Le personnel de la force régulière, des réservistes ainsi qu'un corps de cadets ont écouté une fanfare rendre hommage à ceux qui ont servi pendant cet important épisode de la Seconde Guerre mondiale. Le D^e André Tardif, représentant de l'Association des officiers de la marine du Canada a présidé l'événement.

SOUVENIRS

« Pour moi, c'est très émouvant ! Il y a toutes sortes de souvenirs qui me reviennent en tête ! Je regarde les jeunes autour de moi et je souhaite qu'ils n'aient jamais besoin de voir ce que j'ai vu », confie Gaston Pettigrew, qui n'avait que 18 ans lorsqu'il a été placé à bord d'une frégate et envoyé en mer pour protéger un convoi, en 1943.

Aujourd'hui âgé de 81 ans, le résident de Québec se rappelle des dangers qui guettaient son équipage,

chargé de protéger les cargaisons devant être acheminées vers la Grande-Bretagne. « À bien y penser, on était tous tellement jeunes qu'on avait du mal à prendre conscience de l'ampleur du danger. Même si je n'ai pas servi au plus fort de la Bataille, on était régulièrement torpillés. »

« En mer, les conditions étaient particulièrement difficiles, poursuit le vétéran. La plupart d'entre nous n'avaient jamais navigué auparavant et plusieurs étaient très malades. »

Gaston Pettigrew n'est pas le seul Canadien à s'être lancé en mer à l'époque. Les chantiers navals du pays ont construit plus de 600 navires entre 1939 et 1945. À la fin des hostilités, 105 000 soldats de la marine étaient mobilisés, dont 13 000 Québécois. Près de 4600 membres de la marine marchande, de la marine militaire et de la force aérienne ont péri au combat.

L'affrontement connu sous le nom de « Bataille de l'Atlantique » débute après la chute de la France, en 1940. La Grande-Bretagne, aux prises avec de graves pénuries de matières premières, se tourne vers le Canada pour lui fournir du bois, de la nourriture et du pétrole. L'Allemagne déploie alors ses tristement célèbres U-Boats afin d'empêcher la marchandise d'arriver à destination.

CONVOIS

« On se retrouve alors avec des convois de 20, 25, parfois 50 bateaux qui quittent le Canada, escortés par des corvettes. Ce sont des cortèges qui mesuraient parfois 10 kilomètres en longueur », explique André Kirouac, directeur du Musée naval de Québec.

Les groupes étant régulièrement la cible d'attaques des sous-marins ennemis, ce sont les marins canadiens qui ont assuré leur sécurité pour la durée du conflit. Au plus fort de la Bataille, des U-Boats pénètrent même dans l'estuaire du Saint-Laurent et y torpillent 28 navires.

« La Bataille est un haut fait de l'histoire militaire canadienne, affirme André Kirouac. Au début, la marine canadienne était totalement désorganisée. Mais à la fin, c'était la troisième puissance navale au monde ! »

196252



Réglage du parallélisme • Entretien des injecteurs de carburant • Entretien des freins • Climatiseurs • Entretien du système de refroidissement • Suspension • Rotation des pneus • Mise au point du moteur • Transmissions • Entretien des systèmes 4RM • Bougies • Courroies d'entraînement



Maintenez votre véhicule en excellente condition avec nos spéciaux du service après-vente et recevez GRATUITEMENT une trousse d'entretien Mopar pour véhicule.*

*La trousse d'entretien comprend un nécessaire à pneus, un nettoyant à pneus, un décapant concentré, un nettoyant tout usage et une éponge.

Réglage du parallélisme des 4 roues

59⁹⁵ \$*

- ☑ Réglage de la pression des pneus
- ☑ Réglage du parallélisme par ordinateur
- ☑ Réglage du pincement
- ☑ Inspection des éléments de suspension et du boîtier de direction

*Pièces en sus.

Service d'entretien

49⁹⁵ \$†

- ☑ Graissage, vidange d'huile et remplacement de filtre
- ☑ Remise à niveau du lave-glace
- ☑ Rotation des pneus
- ☑ Inspection tranquillité d'esprit
- ☑ Rapport écrit des résultats

Garantie à vie**

Entretien des freins Value Line Mopar,

99⁹⁵ \$

- ☑ Remplacement des plaquettes ou des segments
- ☑ Inspection des disques et des étriers, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles des freins
- ☑ Vérification de la condition du liquide pour frein

**Garantie limitée à vie sur les plaquettes et segments des Freins Value Line. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

Pratique. Abordable.

CHRYSLER
Jeep SERVICE
DODGE

Nous sommes les meilleurs. Laissez-nous le prouver.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP • DODGE

† D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI™ et pour des huiles semi-synthétiques et synthétiques. Le service d'entretien comprend jusqu'à 5 L d'huile Mopar 5-W30. Certaines exceptions s'appliquent. ‡ Jusqu'à épuisement des stocks. *, †, ** Ces offres de service ainsi que le prix et l'incitateur qui l'accompagne ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge participants. Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 11 juin 2005. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. MD Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc.



LE QUÉBEC ET LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les conservateurs courtisent le PLQ

L'organisateur Normand Vocino a assisté au conseil général des libéraux de Jean Charest

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Normand Vocino était un observateur discret, attentif et affairé, samedi, au conseil général tenu par les libéraux de Jean Charest. M. Vocino est l'organisateur du Parti conservateur du Canada de Stephen Harper pour le Québec, en mission pour courtiser les libéraux de Jean Charest.

M. Vocino a passé une partie de la journée au congrès du PLQ qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe. L'imminence du scrutin fédéral n'y est évidemment pas étrangère. La semaine dernière, le même homme a assisté au rassemblement de l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont.

L'intérêt est plus évident à l'endroit du Parti libéral du Québec, ont suggéré, en fin de semaine, des militants de Jean Charest. «L'ADQ, c'est beau pour les intentions de vote», a commenté, sarcastique, un de ses partisans.

«Mais la machine électorale fédéraliste la plus efficace, c'est la nôtre. Le lendemain d'une élection, que M. Harper soit élu ou pas, l'interlocuteur (du fédéral), c'est le PLQ. Nous sommes au pouvoir.»

M. Vocino a eu un tête-à-tête avec son homologue au PLQ, Benoît Savard a confirmé l'entretien. Il a aussi pris soin de préciser que des stratèges des libéraux fédéraux de Paul Martin ont aussi demandé à rencontrer des membres de l'organisation du PLQ.

M. Savard a insisté: «c'est une chose habituelle, à la veille d'un scrutin à Ottawa, que les partis fédéraux courtisent notre organisation. Notre politique demeure la même», a tenu à souligner l'organisateur en chef de Jean Charest.

«Nous sommes un parti indépendant (de toute formation politique fédéraliste). Il n'est pas question d'un appui à qui que ce soit. Si des gens (élus ou militants du PLQ) le font, c'est à titre personnel.»

À Saint-Hyacinthe, où il a clôturé l'assemblée de l'aile jeunesse de son parti, hier matin, M. Charest a indiqué qu'il n'a pas eu de conversation avec

les conservateurs ou les libéraux d'Ottawa.

«Nous avons une politique de porte ouverte pour les partis politiques. Nous encourageons le dialogue. Dans le cadre de la campagne (électorale) qui pourrait démarrer d'ici peu, je n'ai pas eu de contact direct. Si quelqu'un, chez nous, choisit de s'impliquer dans la campagne fédérale, a-t-il lui aussi nuancé, il le fait en son nom personnel.»

L'intérêt de courtiser le PLQ est évident pour les conservateurs. Le PCC

Le Parti conservateur n'a pas un seul élu québécois et ne compte pas sur une base solide en province

n'a pas un seul élu québécois et ne compte pas sur une base militante solide dans la province.

Les dirigeants chez Stephen Harper misent beaucoup sur Josée Verner pour effectuer une percée dans la région de Québec. Dans les corridors du conseil général, certains avancent que des militants de Sarah Perreault, députée du PLQ dans Chauveau, circonscription qui recoupe celle que l'organe M^{me} Verner au fédéral, sont intéressés à donner un coup de main à cette conservatrice qui a déjà travaillé pour Robert Bourassa.

De tels appuis risquent fort d'être limités à quelques candidats du PCC. Un de nos interlocuteurs a mentionné qu'il peut exister «quelques microélites» où les libéraux de Jean Charest

concluront qu'ils doivent appuyer un candidat de M. Harper pour battre le Bloc québécois. Mais, ce sera l'exception. Les relations avec Jean Lapierre, le lieutenant de Paul Martin au Québec, sont «harmonieuses», s'est fait dire LE SOLEIL.

JACK LAYTON

Pour l'instant, le Nouveau Parti démocratique ne s'est pas encore manifesté. La formation de Jack Layton, faut-il rappeler, compte des sympathisants au PLQ. Les ministres Henri-François Gauthier et Françoise Gauthier y ont été associés dans une autre vie politique. L'ex-députée Nathalie Rochefort a milité activement pour le NPD, à l'élection fédérale de 2004.

Les délégués et les élus du PLQ se sont montrés peu loquaces sur le sujet des élections fédérales. Plus d'un ont souligné qu'elles ne sont pas lancées. «Nous avons déjà un plan de match suffisamment garni» pour mettre en œuvre le programme du PLQ.

L'incertitude entourant le sort du gouvernement Martin s'impose par contre comme un sujet inévitable pour Jean Charest. En conférence de presse, celui-ci s'est fait demander si Ottawa n'utilise pas son gouvernement à des fins préélectorales lorsqu'il participe, comme il l'a fait, vendredi, à une conférence de presse où les ministres fédéraux Jean Lapierre et John Godfrey ont fait pleuvoir 464 millions \$ pour des infrastructures au Québec.

«Ce qui compte pour moi, ce sont les intérêts du Québec, a répondu le chef libéral. Les programmes d'infrastructures sont annoncés par le fédéral depuis un bon moment. Les fonds sont déjà disponibles et ne sont pas tributaires du budget (d'un gouvernement qui risque de tomber).»

«Comme premier ministre, je ne passerai pas à côté de ça, a conclu le leader du PLQ. Si le fédéral sent la pression de son agenda électoral, c'est bien. Nous, nous avons choisi d'aller de l'avant avec des projets identifiés depuis longtemps.»



ARCHIVES LE SOLEIL
S'il s'est montré du même avis que les libéraux, qui souhaitent attendre la fin des travaux de la Commission sur le scandale des commandites avant le déclenchement d'élections, Chuck Cadman estime que l'opinion des résidents de sa circonscription l'incite à se ranger du côté des conservateurs.

Chuck Cadman pourrait appuyer Stephen Harper

SURREY (PC) — Bien qu'il se soit montré du même avis que les libéraux, qui souhaitent attendre la fin des travaux de la Commission sur le scandale des commandites avant le déclenchement d'élections, le député indépendant Chuck Cadman a déclaré la semaine dernière que l'opinion des résidents de sa circonscription l'incitait à se ranger du côté des conservateurs.

Mais M. Cadman continue toutefois de se dire indécis, tandis que les appels téléphoniques et les courriels se multiplient à ses bureaux d'Ottawa et de sa circonscription de la Colombie-Britannique.

Les personnes qui se sont manifestées récemment sont partagées quant à la nécessité d'un scrutin.

Ancien allianciste, le député suit les débats de chez lui, où il se remet d'un traitement de chimiothérapie qu'il a subi pour contrer un mélanome, la plus dangereuse des formes de cancer de la peau.

«Je ne sors pas tellement en ce moment, à cause de la maladie dont je suis atteint», a expliqué M. Cadman lors d'une entrevue téléphonique.

Il est resté cloué devant son téléviseur, qui syntonise CPAC, la chaîne parlementaire, en plus de garder aussi le contact avec l'actualité grâce à l'ordinateur et au téléphone.

Il a reçu des appels de collègues députés, a-t-il dit, mais aucun d'acteurs de premier plan.

«Je n'ai pas eu de nouvelles du premier ministre ou de son bureau», a-t-il dit.

Son personnel lui a réservé une place sur différents volets vers Ottawa, étant donné qu'un vote pourrait se tenir à tout moment d'ici la fin du mois de juin, quand le Parlement terminera ses travaux pour le congé d'été.

«Je vais effectivement faire l'effort d'être là pour le vote», a dit le député.

La Chambre des communes compte trois députés indépendants, dont deux anciens libéraux.

La semaine dernière, le gouvernement libéral minoritaire a conclu une entente avec les néo-démocrates en échange de l'appui de ses 19 députés. Cette alliance ne garantit cependant pas que le gouvernement pourrait résister à un vote de non-confiance en faveur duquel conservateurs et bloquistes voteraient.

Le député indépendant continue de se dire indécis

BOIS D'ŒUVRE

Des élections ralentiraient les négociations

VANCOUVER (PC) — Le Canada pourrait perdre une belle occasion de régler le dossier du bois d'œuvre avec les États-Unis s'il devait y avoir des élections prochainement, selon certains observateurs du milieu.

Plus tôt cette année, Ottawa s'est efforcé de reprendre les négociations dans ce dossier, même si les Américains ont essuyé plusieurs revers après avoir fait appel auprès des instances du commerce international.

Des bureaucrates provinciaux et fédéraux, de concert avec des dirigeants de l'industrie forestière, sont présentement en voie de rédiger une proposition qui s'inspire de la politique établie par le ministre du Commerce international, Jim Peterson.

Deux hommes influents ont également été affectés au comité de négociation: Gordon Ritchie, architecte de l'Accord de libre-échange nord-américain, et Paul Tellier, ancien secrétaire du Conseil privé qui a aussi été à la tête de Bombardier et du Canadien National.

Au moment où elles sont dans une étape cruciale, les négociations pourraient être considérablement ralenties toutefois par le fait que les libéraux se mettent en mode préélectoral et l'hypothèse d'un changement de gouvernement.

D'AUTRES PRIORITÉS

«On a d'autres priorités en ce moment à Ottawa», a souligné un dirigeant de l'industrie qui a préféré taire son identité.

M. Peterson a nié que le processus de négociation est présentement compromis.

«Ce dossier demeure ma priorité numéro un et je continuerai à pousser pour faire avancer les choses, a dit le ministre. Et si le cabinet doit prendre des décisions, elles peuvent se prendre très rapidement par téléphone. Nous l'avons fait par le passé.» M. Peterson a indiqué que le gouvernement américain désirait également trouver des solutions et conclure une entente.



ARCHIVES LE SOLEIL
Des bureaucrates provinciaux et fédéraux, de concert avec des dirigeants de l'industrie forestière, sont présentement en voie de rédiger une proposition qui s'inspire de la politique établie par le ministre du Commerce international.

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Ces hommes qui magasinent



Dans le cahier Arts et vie

Ils sont jeunes, ils ont un look branché et ils aiment magasiner. Cette nouvelle catégorie d'hommes qui prennent soin de leur apparence n'est plus une exception. Selon une étude publiée le mois dernier aux États-Unis, 25 % des hommes qui ont 40 ans et moins magasinent fréquemment. Les plus récentes projections indiquent que le marché de détail pour hommes atteindra 6,7 trillions \$US d'ici 2009, une croissance de 25 % par rapport aux données de 2004.

SONDAGES SUR LA SOUVERAINETÉ

Peu de vagues au Québec

Les chiffres ont plus d'impact dans le reste du Canada

LES PERREAUX
Presse canadienne

Un scandale comme celui du Programme de commandites peut faire tomber un gouvernement et mettre fin à la carrière de politiciens, mais les Québécois s'accordent généralement pour dire qu'il ne s'agit pas d'une bonne façon de donner naissance à une nouvelle nation.

Un récent sondage effectué au Québec a fait des vagues dans le reste du Canada quand on a constaté que l'appui à la souveraineté avait augmenté à 54 %, un niveau qu'on n'avait pas atteint depuis 1998.

On en a toutefois fait peu de cas au Québec. Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, s'en est à peine vanté. Les fédéralistes ne se sont même pas affolés.

« Les révélations de l'enquête Gomery insultent les gens royalement, surtout les souverainistes comme mon mari et mon beau-père, a déclaré Louise Caouette, une spécialiste de la vue de Lévis qui est la seule fédéralis-

te de sa famille. Mais je ne pense pas que ça amène les gens à être plus ou moins souverainistes à long terme.

« C'est un peu comme la bible. Les gens l'interprètent de manière à ce qu'elle soit conforme à leurs opinions. »

Selon le politologue Jean Crête, le scandale des commandites n'aura aucun effet à long terme sur l'appui à la souveraineté. Il donne toutefois des munitions à ceux qui prétendent que le Canada ne fonctionne pas.

« Tout cela vient renforcer l'idée qu'il y a une guerre plus ou moins déclarée entre le Canada et le Québec, a dit M. Crête. Cela raffermira la position souverainiste, tant à court terme qu'à long terme, à l'effet que les fédéralistes font fi de la loi parce qu'ils sont en guerre. »

Les Québécois savent aussi que l'appui à la souveraineté a tendance à augmenter lorsqu'il n'y a aucun risque qu'un référendum ait lieu à court terme. Le gouvernement libéral en place à Québec pourra demeurer au pouvoir jusqu'au printemps 2008 s'il le désire.

Par ailleurs, les récents sondages révélaient que le paradoxe québécois

était toujours bien en vie : 54 % des gens ont dit « oui » à la souveraineté dans un sondage, mais dans un autre, 56 % de ceux qui se disaient souverainistes voulaient que le Québec continue de faire partie du Canada.

« Je ne pense pas que les Canadiens des autres provinces devraient s'inquiéter, a affirmé Patrick Reynolds, un étudiant en relations internationales à l'Université du Québec à Montréal. C'est très ambigu. À l'université, on ne parle pas vraiment d'avantage de la souveraineté. Les gens en veulent aux libéraux. »

PLC IMPOPULAIRE

Il fait peu de doute que le Parti libéral du Canada n'est pas très populaire au Québec. Si une élection fédérale devait avoir lieu bientôt, le Bloc québécois balayerait fort probablement la forte majorité des circonscriptions de la province, sauf les comtés anglophones de la région de Montréal. Le BQ pourrait même déloger certaines des figures de proue du cabinet de Paul Martin, comme Liza Frulla ou Pierre Pettigrew.



Les révélations faites devant le juge John Gomery n'auront pas d'effet à long terme, croit un politologue.

EN BREF

Nouveau président à la FEUQ

François Vincent succède à Pier-André Bouchard à la présidence de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Ce diplômé en communications et politique de l'Université de Montréal a été élu hier par les associations membres lors du congrès annuel à Trois-Rivières. Le nouveau président de la FEUQ compte se mettre rapidement au travail en prévision de la prochaine élection fédérale. Il souhaite également mettre au point une nouvelle stratégie face au gouvernement Charest afin d'obtenir un meilleur financement des universités. M. Vincent ne croit pas que la question du dégel des frais de scolarité soit ouverte durant son mandat. Dans le cas contraire, il prévient que la FEUQ n'hésiterait pas à mobiliser de nouveaux membres, comme elle l'a fait lors de la récente grève étudiante. *Pierre-André Normandin*

DÉCLARATION DE REVENUS

1,75 million de retardataires

OTTAWA — Même si la date limite pour transmettre nos déclarations de revenus aux gouvernements a été repoussée à ce soir, minuit, pas moins de 1,75 million de contribuables canadiens seront malgré tout en retard. C'est ce qui ressort des statistiques de l'Agence du revenu du Canada. Les retardataires s'exposent à des pénalités et à payer des intérêts sur les sommes dues. De nombreux bureaux de l'Agence seront ouverts jusqu'à minuit pour recevoir les déclarations. Un grand nombre de comptoirs postaux seront également ouverts jusqu'à minuit, ce soir. *PC*



Économie 101 Saturn

— Une équation payante —

Excellent produit + Excellent prix + Promesse Saturn

La ION 2005 : 140 HP de série

« La ION de Saturn est la plus grande, la plus puissante et la mieux équipée des voitures de moins de 15 000 \$.»
— Ted Laturnus, journaliste automobile



Modèle illustré : Berline ION.3 de Saturn

Prix d'achat de la ION.1 de Saturn

12 995 \$ ou louez pour **149 \$** /mois/location de 48 mois
1575 \$ comptant
Transport en sus

- Moteur Ecotec 2.2 litres de 140 HP
- Intérieur redessiné, nouveaux sièges avant et nouveaux éléments contrastants
- Meilleur volume utilitaire de sa catégorie

LA PROMESSE SATURN
Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur (sans franchise)*
Expérience sans tracas • Privilège d'échange de 30 jours**

Coupé Quad ION 2005 : deux portes d'accès arrière



Modèle illustré : Coupé Quad ION.3 de Saturn

Prix d'achat de la Coupé QUAD ION.2 2005 de Saturn

14 440 \$ ou louez pour **159 \$** /mois/location de 48 mois
1 325 \$ comptant
Transport en sus

- Moteur Ecotec de 140 HP
- Système sonore AM/FM stéréo avec lecteur CD, horloge et 4 haut-parleurs grande portée
- Portières à verrouillage central
- La Promesse Saturn

Le VUE 2005 : cote de sécurité ★★★★★ de la NHTSA pour les impacts frontaux, latéraux et arrière



Modèle illustré : VUE V6 TI de Saturn

Prix d'achat de la VUE 4 cylindres TA

20 995 \$ ou louez pour **199 \$** /mois/location de 48 mois
4 025 \$ comptant
Transport en sus

- Moteur V6 de 250 HP en option — le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Très faible consommation d'essence
- Air climatisé
- La Promesse Saturn

FAITES UN ESSAI DÈS AUJOURD'HUI.

www.saturncanada.ca Saturn. Les gens avant tout.

Envoyez vos vœux pour la Fête des Mères.
La Fête des Mères, c'est le 8 mai



teleflora.
Le cadeau qui vient avec des fleurs.

BEAUPORT Fleuriste Beau-Port Enr. 626 Avenue Royale beauportfleuriste.com (418) 661-3163	LEVIS Bourassa Fleuriste 27 Kennedy (418) 837-1879	QUEBEC Fleuriste La Haye St-Pascal 9918 Boul de L'Ormière (418) 842-0167
CHARLESBOURG Atelier Du Fleuriste Dumont 7860 Henri Bourassa (418) 623-3943		Mc Kenna/ Mme S. Lahaye, Ltd. 1027 3ième Ave. (418) 523-1947
		Quebec Fleuriste, Inc. 1622 1ère Avenue quebecfleuriste.net (418) 524-1196

CRTC **APPEL DE DEMANDES DU CRTC** **Canada**

Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'offrir un service de radio commerciale à Grande Prairie et invite la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin de desservir cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Toute personne intéressée devra déposer sa demande au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 ou à un des bureaux régionaux, au plus tard le **12 juillet 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-30

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

CRTC **AVIS PUBLIC DU CRTC** **Canada**

1-58. TERRE-NEUVE & LABRADOR, NOUVEAU-BRUNSWICK, QUÉBEC, ONTARIO, MANITOBA, SASKATCHEWAN ET COLOMBIE-BRITANNIQUE. Le CRTC annonce qu'il a reçu des demandes de renouvellement abrégées de licences de stations de radio dont les licences expirent le 31 août 2005. Le CRTC entend renouveler ces licences de radiodiffusion pour une pleine période d'application de sept ans, sujet aux interventions. Pour de plus amples renseignements et/ou pour savoir si votre entreprise fait partie des demandes, veuillez consulter l'avis public ou contacter votre station de radio. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **24 mai 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-33

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

clubvoyages *Parcourez le monde... c'est facile!*

DÉPARTS DE GROUPES GARANTIS ACCOMPAGNÉS

- **MONGOLIE**
Départ : 7 au 26 juillet
- **SICILE ET ÎLES ÉOLIENNES**
Départ : 15 au 29 sept.
- **KENYA, TANZANIE**
Départ : 14 au 28 octobre
- **VIETNAM**
Départ : 11 au 29 novembre

SOIRÉES D'INFORMATION

- **MONGOLIE**
Départ : 7 au 26 juillet
Mardi 3 mai 19h
- **SICILE ET ÎLES ÉOLIENNES**
Départ : 15 au 29 septembre
Lundi 6 juin 19h

Réservations nécessaires.

653-6099 • 1 877 482-4532

Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

Saturn Saab de Québec 765, rue Marais Québec 681-5777	Saturn Saab de Lévis 4585, boul. de la Rive-Sud Lévis 835-1888	Saturn de Sainte-Foy 3330, rue Watt Sainte-Foy 653-1312	Saturn du Saguenay 1330, boul. du Royaume Chicoutimi 549-3320
-----------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

* Les composants du groupe propulseur des véhicules 2005 sont couverts par une garantie limitée spéciale sur les composants du groupe propulseur pendant 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. ** Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ** Voyez un détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et protections. Ce qui n'est pas couvert : 1. Offre limitée sur la location durant 48 mois d'une berline ION 1.5A 2005 de Saturn d'un VUE 4 cyl. 15A 2005 de Saturn d'une ION 2 Coupé Quad 15Q 2005 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 1 575 \$ (25 \$/1 325 \$ est requis pour des mensualités de 149 \$/199 \$/199 \$) n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 0,5 %/2,25 %/3,5 %. L'obligation totale est de 9 025 \$/13 695 \$/22 275 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 5 896 \$/10 404 \$/7 130 \$. Taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de location sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (1 000 \$/1 000 \$/1 000 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'immobilisation, les frais d'administration, les frais associés à la publication/inscription au RDPRM, les droits et les acquiescements optionnels sur un bus. 19 Le financement est sujet à l'approbation du crédit par GMAC. Exemple : pour 10 000 \$ à un taux de 0 %, les mensualités sont de 279 \$ (par mois pour un contrat de 36 mois). Le coût de l'emprunt est de 0 \$. L'obligation totale est de 10 000 \$. Un acompte ou un échange peuvent être nécessaires. Les mensualités et le coût de l'emprunt varient selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/l'échange. Les détaillants peuvent vendre à prix moindres. **11 Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION 1.5A 2005 de Saturn, aux VUE 4 cyl. 15A 2005 de Saturn et aux ION 2 Coupé Quad 15Q 2005 de Saturn, seuls ou de démonstration (provenant des stocks du détaillant). Les offres s'appliquent exclusivement aux clients au détail automobiles. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 30 juin 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées à d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. ** Essai rendu par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE 4 cylindres 2005 pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant et les collisions latérales sur places avant et arrière. La cotation gouvernementale à l'aide d'échelles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCPV) de la NHTSA. Pour de l'information sur le système OnStar, composez le 1 888 4-CRSTAR (1 888 466-7827) ou visitez www.onstarcanada.com pour connaître les conditions et les détails relatifs au système. Segmentation Polk Canada 2005 pour la catégorie des fourgonnettes intermédiaires. D'après des calculs basés sur les données des autres constructeurs relativement à la capacité de réservoir de chaque véhicule et à l'autonomie maximale sur autoroute. Lorsque plusieurs moteurs étaient offerts, seul le moteur présentant la plus faible consommation a été utilisé aux fins de comparaison. À l'exclusion des autres divisions GM.

MÉDICAMENTS POUR LES PAYS PAUVRES

La loi canadienne toujours sans effet

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

■ OTTAWA — Un an après que le Canada se soit attiré la sympathie de la communauté internationale en adoptant une loi pour fournir des médicaments bon marché aux pays pauvres, celle-ci ne s'est pas encore traduite par un seul envoi de produits pharmaceutiques.

Des représentants du gouvernement ont affirmé que l'application de la loi, votée alors que Jean Chrétien était premier ministre, a été freinée par des questions d'ordre technique. Certains observateurs considèrent même qu'elle est compromise et n'aura jamais d'impact réel.

« Nous attendons toujours », a déclaré Tony Parmar, de Médecins sans frontières, qui espérait que l'adoption de la loi profiterait aux pays frappés par le sida, la malaria et d'autres maladies qui peuvent être traitées.

« Un an après son adoption, nous devons constater qu'aucun médicament n'a été envoyé. Nous gardons l'espoir que ce sera possible plus tard, mais à l'heure actuelle, il n'y a rien de sûr.

Pour dire les choses franchement, les fabricants de médicaments génériques n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt pour l'utilisation de cette loi. »

Le projet de loi, déposé à la fin du règne de M. Chrétien, avait été salué par des porte-étendards du développement international, dont le chanteur Bono, du groupe rock U2, ainsi que par le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki.

La loi profitait alors d'une nouvelle disposition de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) permettant aux fabricants de médicaments génériques de produire des versions bon marché de leurs produits brevetés, à condition de les vendre seulement dans les pays pauvres.

Le Canada avait été le premier pays à se prévaloir de cette nouvelle disposition et les sociétés pharmaceutiques avaient manifesté leur soutien. Mais elles s'étaient retiré du processus en constatant les modalités du projet de loi.

« Il y a plusieurs restrictions incluses dans la loi qui, selon l'OMC, sont inutiles », a indiqué Jim Keon, président de l'Association canadienne du médicament générique.

Il affirme que la loi a subi la forte influence des fabricants de médicaments de marque, inquiétés par la possibilité que leurs éternels rivaux profitent d'un quelconque avantage.

La loi permet aux entreprises de médicaments génériques de facturer le coût de fabrication plus 15%. Si elles facturent plus que 25% du prix du mé-

dicament vendu au Canada, les compagnies qui détiennent le brevet peuvent alors les concurrencer.

Doug Clark, un représentant d'Industrie Canada, affirme que la loi tablait peut-être un peu trop sur le fait que les entreprises se montreraient intéressées à exporter leurs médicaments pour des motifs humanitaires.

« Il y a place pour réaliser un certain bénéfice, mais elle ne favorise pas du tout les transactions lucratives », a-t-il dit.

Selon lui, le problème vient du fait que les sociétés pharmaceutiques ne sont pas des œuvres de charité.

« Les incitatifs ne sont pas suffisants parce qu'il n'y pas d'argent à faire, a-t-il dit. Il n'a jamais été question de cet aspect au cours des discussions. »

Toute tentative pour explorer le potentiel du projet de loi a été impossible puisque les modalités de sa réglementation — qui détermine ce qui est ou non permis — n'ont pas encore été rendus publics.

M. Clark a indiqué que la loi a été retardée par un comité du Sénat qui, en l'examinant, a découvert des lacunes qui n'avaient pas été remarquées lorsque le texte est passé par la Chambre des communes.

Un nouveau texte a dû être écrit afin de combler ces brèches et il devrait être étudié cette semaine pour être adopté bientôt.

EN BREF

Programme de sensibilisation à la courtoisie au volant

MONTREAL — C'est aujourd'hui que la Sûreté du Québec lance son programme « Courtoisie au volant ». Il s'agit d'une campagne de sensibilisation visant à inciter les automobilistes à faire preuve de politesse sur la route. Notamment lors d'opérations, les policiers distribueront des feuillets d'information aux automobilistes. En 2002, la SQ a reçu 10 000 plaintes concernant de mauvais conducteurs. Et les cas de rage au volant se sont multipliés. Un récent sondage a démontré que la quasi-totalité des conducteurs québécois, soit 98%, se disent victimes de rage au volant; toutefois, seulement 2% d'entre eux avouent avoir été agressifs envers un autre conducteur sur la route. PC

POLICIERS EN « JEANS »
Nouveaux moyens de pression pour 4800 agents de la SQ

MONTREAL (PC) — Depuis ce week-end, les policiers de la Sûreté du Québec ont commencé à porter le « jean » en service. Les 4800 agents provinciaux délaissent donc leur uniforme habituel dans l'espoir que ce nouveau moyen de pression va permettre d'accélérer les négociations avec la partie patronale. Depuis quelques mois, les agents de la SQ font le plein d'essence au super au lieu du régulier, ce qui fait grimper les budgets. Il ne serait toutefois pas question, du moins pour le moment, de réduire le nombre de constats d'infraction. Les policiers de la SQ sont sans contrat de travail depuis trois ans. Ils réclament des hausses salariales de 16% sur quatre ans et demi. PC

Le projet de loi avait été salué par le chanteur Bono

LES HOMMES FONT
LA CONQUÊTE DU MARCHÉ!

DÈS CE MATIN 9H
DU LUNDI AU VENDREDI 9H/REDIFFUSION 23H

DES KIWIS ET DES HOMMES

AVEC FRANCIS REDDY ET VINCENT GRATON

INVITÉS DE LA SEMAINE : ANNE DORVAL, JEAN-FRANÇOIS BREAU, CHANTAL FONTAINE, GENEVIÈVE RIOUX, GUYLAINE TREMBLAY, JOSÉE DESCHÊNES, NORMAND LÉVESQUE...



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/DESKIWIS

L'état des océans: une des graves crises internationales, selon Paul Martin

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — L'état inquiétant des ressources océaniques constitue l'une des crises importantes auxquelles le monde est confronté, a affirmé hier le premier ministre, Paul Martin.

Cela explique pourquoi la lutte à la surpêche et l'épuisement des océans est la pierre d'assise de la politique étrangère de son gouvernement libéral, a dit M. Martin à des centaines de délégués lors d'une conférence sur la pêche en haute mer qui s'est ouverte hier à Saint-Jean (T.-N.).

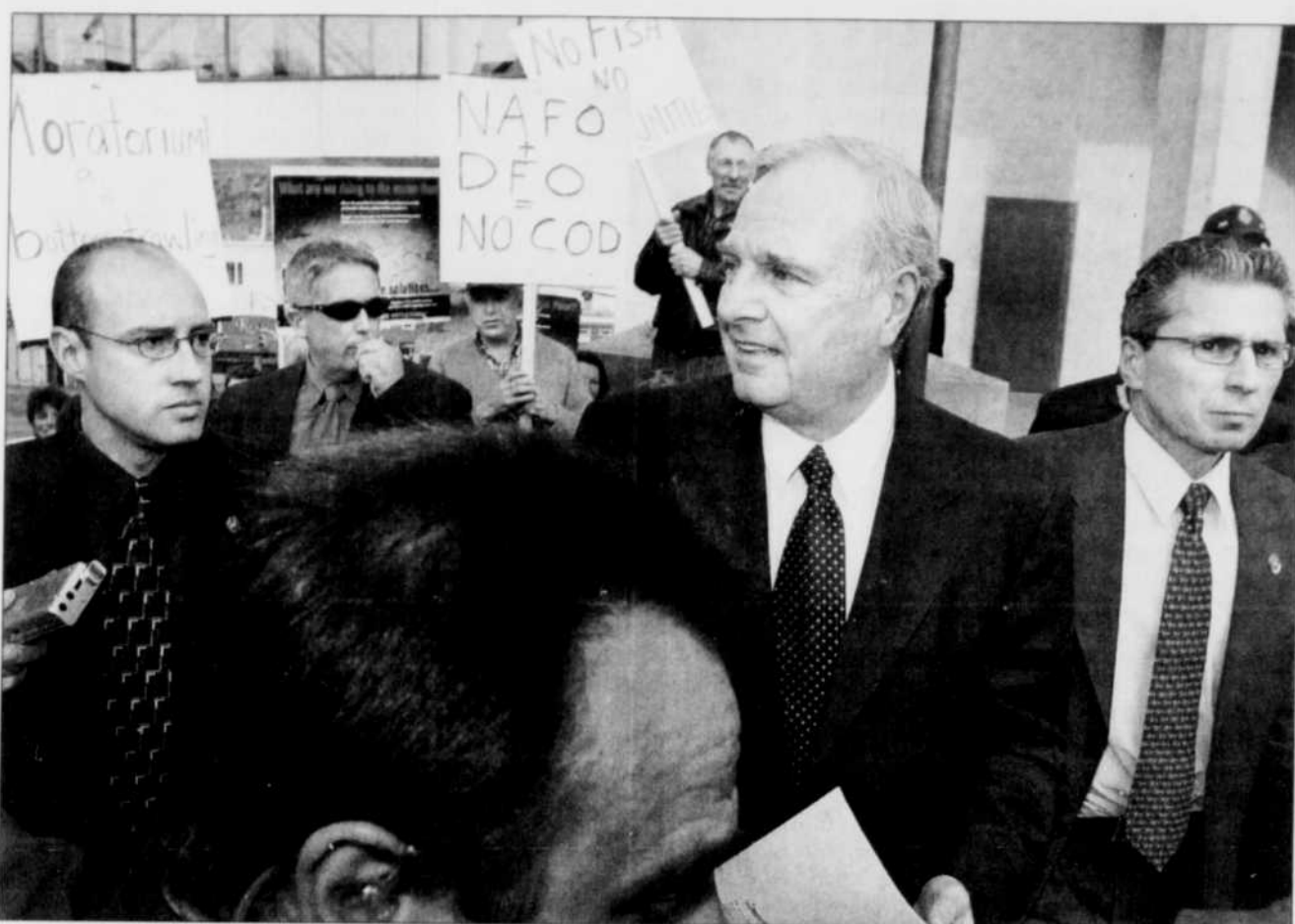
« À travers le monde, tous s'entendent pour dire qu'il faut cesser de tenir nos océans pour acquis et que nos stocks de poisson ne peuvent pas être exploités jusqu'à l'épuisement », a dit le premier ministre aux délégués venus de 40 pays.

M. Martin a indiqué que depuis son arrivée au pouvoir, il avait parlé de surpêche avec des dirigeants de tous les continents et qu'il avait aussi soulevé la question auprès des États-Unis.

Il a expliqué qu'il avait aussi proposé la création d'un comité multilatéral regroupant 20 pays afin de promouvoir des gestes concrets pour lutter contre la surpêche et d'autres problèmes.

« L'avenir de nos océans et de leurs ressources dépend de la façon dont nous travaillons aujourd'hui », a dit M. Martin à la conférence sur la gouvernance des pêches en haute mer, qui rassemble des ministres des Pêches, des fonctionnaires et des spécialistes internationaux.

« Je vous demande de saisir cette occasion historique pour commencer le



Le premier ministre a été accueilli à une conférence internationale sur la pêche en haute mer par un groupe de manifestants qui réclament une meilleure gestion des ressources marines.

processus visant à mettre fin au viol de nos pêches et de nos océans, une fois pour toutes.»

Le premier ministre a lancé un appel aux délégués, notamment ceux de l'In-

donésie, du Japon, de l'Afrique du Sud et de l'Union européenne.

Selon les Nations unies, environ 52% des pêches du monde sont déjà exploitées au maximum et 24% sont surex-

plorées, épuisées ou en train de se rétablir avec peine.

Toujours selon l'organisation internationale, 30% des pêches internationales sont illégales ou non déclarées.

Il s'agit d'un problème d'envergure mondiale qui demande une intervention internationale, a dit M. Martin.

« Les Canadiens sont plus que frustrés du peu de progrès accompli par la communauté internationale pour mettre fin à la surpêche », a affirmé le premier ministre.

La grippe aviaire est en pleine mutation biologique, selon les experts

TORONTO (PC) — Des mutations inquiétantes de la souche H5N1 de la grippe aviaire dans le nord du Vietnam, constatées tant dans son comportement que dans sa composition, indiquent peut-être que le risque de contagion chez les humains augmente au lieu de diminuer.

Au cours des derniers mois, le nombre d'ilots de contagion causés par ce virus a augmenté, ce qui laisse supposer qu'il est plus facile de le contracter, bien qu'il soit encore possible de limiter sa propagation. Par ailleurs, le taux de mortalité chez les personnes infectées a décliné, mais ce phénomène n'est pas nécessairement un bon signe, étant peut-être attribuable à une mutation biologique.

« Ces deux observations, si elles sont vraies, pourraient indiquer que le virus est en voie de se transformer en agent pathogène encore plus efficace, a déclaré le Dr Scott Dowell, haut fonctionnaire en Asie du Sud-Est pour les Centers for Disease Control des États-Unis. Nous surveillons tout cela de très près et nous continuons de tenter de déterminer si c'est vraiment le cas. Sur le plan scientifique, il est toutefois difficile de savoir avec certitude ce que tout cela signifie.»

Le Dr Dowell suit la progression du virus de la grippe aviaire depuis le mois de décembre 2003. Au Vietnam, en Thaïlande et au Cambodge, 88 cas d'humains infectés par la souche H5N1 ont été rapportés depuis ce temps à l'Organisation mondiale de la santé. On a constaté 51 décès.

Le Dr Dowell, un homme qui tient habituellement des propos prudents, reconnaît que la souche H5N1 l'inquiète davantage maintenant qu'il y a six mois ou un an.

Constatées cette année au Vietnam, les mutations apparentes dans le mode de transmission du virus et sa composition moléculaire constituent des motifs d'inquiétude, selon lui.

« Les quelques données que nous avons, qui proviennent d'une petite poignée d'échantillons obtenus au Vietnam, sont inquiétantes, a-t-il dit depuis Bangkok. Ce sont des inquiétudes qui s'ajoutent à celles provoquées par les mutations au point de vue épidémiologique.»

PREDICTIONS DIFFICILES

Les experts dans le domaine de la grippe réalisent toutefois qu'ils en savent si peu sur la façon dont ce virus se propage qu'ils sont incapables de prédire si la souche H5N1 s'apprête à devenir plus virulente, ou tout simplement à disparaître.

« C'est justement le problème. Nous pouvons voir ce qui se passe, mais notre capacité de prédire la prochaine étape est si médiocre que nous n'avons aucune idée de ce qui nous attend, malheureusement, a affirmé le Dr Earl Brown, un virologue spécialisé dans l'évolution de la grippe à l'Université d'Ottawa. Il y a de véritables mutations biologiques, mais nous n'avons aucune idée si elles auront un impact ou non. La seule certitude que nous avons, c'est que moins il y a de gens infectés, mieux c'est.»

C'est la Semaine antistress

■ C'est aujourd'hui qu'est donné le coup d'envoi de la Semaine antistress au Québec, organisée par l'Association canadienne pour la santé mentale. L'événement se veut un moment fort pour rappeler l'importance de la promotion de la santé mentale et son influence positive sur la qualité de vie. Les statistiques sont éloquentes quant aux effets néfastes du stress, tant sur la santé physique que mentale. On estime que les problèmes reliés au stress, au travail particulièrement, entraînent des coûts directs et indirects représentant 20% de la masse salariale d'une organisation. PC

Fournitures
Remodelage
Très grand choix
d'inspiration pour
remodeler votre
manteau
Possibilité
d'échange

Entreposez et
protégez votre
MANTEAU
pour seulement
19.95\$

55, rue Saint-Pierre, Québec 692-6686

Café
La Petite Folie
Spécialités

- Recettes innovatrices
- Mets variés
- Réservation de groupe

Nous sortons de l'ordinaire...

Animelles ■ Ris de veau, d'agneau ■ Tripes à la mode...

Grand stationnement GRATUIT 1805, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy 681-8008

Développement
et Paix
1-888-234-8533
www.dep.org

Mazda Chatel
vous donne la lune !

Daniel Lacasse
Chez Mazda Chatel
depuis 8 ans

Guy Poitras
Chez Mazda Chatel
depuis 10 ans

MAZDA 3
179\$*
Location 60 mois Comptant de 1,895\$*

0% De financement à l'achat**
Commencez à payer
en août seulement

MAZDA CHATEL
27 ans Le meilleur prix à Québec

4601, boul. des Galeries, Québec
voisin des Galeries de la Capitale
627-4601

PERSONNEL DU VÉLAN C'EST VOTRE ANNÉE
PROGRAMME MAZDA POUR LES DÉPENSÉS
JUSQU'À 1000\$

*Taxes en sus. **0% financement à l'achat sur 24 mois. Détails sur place. *Prix à 0\$ TTC

Depuis 1975
Astronicor
Division Sécurité Châteaufort

Promotion 299.95\$
promotion valide jusqu'à la fin juillet

Offre spéciale

- 1 panneau de contrôle
- 1 clavier de commandes
- 3 contacts de porte
- 1 transformateur 12 volts 40 va
- 2 infrarouges
- 1 sirène 30 watts
- 1 batterie 5 amps
- 1 INSTALLATION COMPLÈTE INCLUSE
- 1 ANNÉE DE TÉLÉSURVEILLANCE GRATUITE

Aucune obligation de raccordement

Téléphonez-nous !
687-3929
1 888 687-3929

Soirée spéciale

Ce soir 20 h

L'agronome

Portrait de Jean Dominique, agronome, journaliste et défenseur des droits de la personne en Haïti.

21h 39

En toute liberté... de presse

Témoignages du photographe Patrick Chauvel, du caricaturiste Nikahang Kowsar et de l'auteur Dany Laferrière. Discussion en studio avec Samir Khader d'Al-Jazeera, John MacArthur du Harper's Magazine, Robert Ménard de Reporters sans Frontières...

Animation : Anne-Marie Dussault et François Bugingo

Réalisation : Lynn Phaneuf

Liberté de presse. À quel prix ?

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

TABAC DE CONTREBANDE

En vente en plein centre-ville de Montréal

Des bars serviraient même d'intermédiaires

HUGO MEUNIER

La Presse

■ Pour plusieurs résidents d'Hochelaga-Maisonneuve rencontrés en fin de semaine, se procurer des cigarettes de contrebande est un véritable jeu d'enfant.

Les fumeurs ne pouvaient s'empêcher de sourire, dans les rues de ce quartier de l'est de Montréal, devant l'émoi créé par les enquêtes sur le retour de la contrebande de cigarettes diffusées par Radio-Canada et TVA.

Plusieurs ne se sont pas montrés surpris par la nouvelle. Selon une résidente rencontrée, cigarette au bec, le tabac de contrebande peut s'acheter partout.

Un réflexe normal lorsque le paquet se vend 8,50 \$ en dépanneur et qu'un paquet de contrebande ne coûte que 4 \$. Pour les commerçants, la sollicitation est omniprésente. « Des gens entrent ici et viennent nous proposer des cartons à 20-25 \$ », raconte le propriétaire d'un magasin de jeux vidéo de la rue Ontario.

Les bars serviraient aussi d'intermédiaires entre les fumeurs et les vendeurs de cigarettes de contrebande. « La personne n'a qu'à s'asseoir à un bar et à se plaindre du prix des cigarettes pour recevoir une carte », ajoute ce commerçant.

Les cartes en question, sur lesquelles on peut lire: « Tabac et bois de foyer à vendre pour 22 \$ », ont été distribuées de porte en porte la semaine

dernière. « Ces vendeurs font ensuite affaires avec des particuliers, des dépanneurs ou des magasins », explique le commerçant.

En fin de semaine pourtant, il a été impossible d'acheter le moindre paquet de contrebande, malgré les tentatives répétées du représentant de *La Presse*.

Selon des passants, le battage médiatique entourant l'affaire aurait rendu les vendeurs méfiants.

Quiconque achète un paquet de cigarettes de contrebande est passible d'une amende d'au moins 2000 \$. Les commerçants pris en faute s'exposent à des amendes encore plus lourdes.

ACTIVITÉ LUCRATIVE

La contrebande de tabac représente une activité très lucrative qui fait perdre des millions de dollars aux deux ordres de gouvernement et aux petits dépanneurs.

Vendredi, LE SOLEIL révélait que les contrebandiers ont écoulé plus de 700 millions de cigarettes — privant le fisc d'une valeur de 73 millions de dollars en taxe de vente — au Québec l'an dernier.

Ces cigarettes proviennent de réserves

indiennes qui se trouvent au Québec. Outre les marques de fabrication amérindienne, comme les Native, la province doit aussi composer avec le problème des cigarettes de contrefaçon, de plus en plus répandues. Des imitations de marques canadiennes aboutissent à moitié prix entre les mains des fumeurs québécois. Selon Daniel Simard, propriétaire de la boutique Oscar de la rue Ontario, ces cigarettes de contrefaçon viennent de pays étrangers comme la Chine, en passant par Vancouver.

M. Simard a décidé de partir en croisière contre la contrebande de cigarettes après avoir perdu 30 % de ses revenus reliés aux ventes de cigarettes au cours des derniers mois. « C'est le *free for all* et pas juste dans le quartier, mais dans toute la province », explique le commerçant.

PLAINTES

De son côté, la police de Montréal enregistre une hausse de 20 à 25 % du nombre de plaintes liées à la contrebande de cigarettes, par rapport à la même date l'an dernier. « Ça peut varier entre 200 à 250 plaintes de plus », calcule Guy Ryan, chef de la division du crime organisé au SPVM.

La police montréalaise croit qu'une forme de crime organisé se cache derrière la contrebande de cigarettes hors taxes. « De là à dire que c'est structuré comme les motards... », nuance Guy Ryan.

Un Lucky Luke québécois

MONTRÉAL (PC) — Les cow-boys du Far West n'ont qu'à bien se tenir, car depuis deux ans, le plus habile manieur de revolvers au monde, c'est un Québécois. Et cet émule de Lucky Luke est pourtant plus un artiste qu'un amant des armes.

Le Montréalais Raphaël Fréchette a remporté récemment son deuxième titre mondial consécutif au concours de *gunspinning* du congrès du Wild West Arts Club, à Claremore en Oklahoma. Le *gunspinning*, c'est l'art de manier les revolvers le plus habilement possible.

Raphaël Fréchette compare sa discipline au patinage artistique. « En compétition, on a un programme imposé, où on doit faire cinq mouvements précis trois fois chacun, en remettant les revolvers dans le *holster* entre chaque manœuvre. Puis, il y a le programme libre, où on fait ce qu'on veut, sur une trame sonore, en étant évalués sur la valeur technique et artistique, le *showmanship* et le costume », explique-t-il.

Il se définit comme un artiste, pas un maniaque des armes. « Je suis un artiste de cirque. J'ai étudié à l'école nationale, je suis jongleur et acrobate », souligne-t-il. Avec un ami, il a fondé l'entreprise *Circus cowboys*, une troupe qui donne dans plusieurs pays des spectacles comiques et acrobatiques parodiant les cow-boys.

« Aux États-Unis, les revolvers sont considérés uniquement comme une arme. Pour moi, c'est un objet de manipulation comme la quille pour un jongleur », dit-il.

La plupart des concurrents américains sont de vrais cow-boys, qui travaillent quotidiennement avec leur arme. Raphaël Fréchette, lui, qui ne voit pas l'utilité de posséder une vraie arme à feu, apporte une autre dimension à la discipline.

« On m'a dit cette année que j'étais révolutionnaire en faisant passer la discipline du typique maniment d'arme à un vrai spectacle », indique-t-il.

La jeune Sherbrookoise condamnée au Qatar rentrera au pays mercredi

MONTRÉAL (PC) — La jeune femme de Sherbrooke incarcérée au Qatar pour avoir encaissé de faux chèques de voyage pourra rentrer bientôt au pays, a indiqué le réseau TVA.

Sophie Dubé devait quitter hier la prison de cet émirat de la péninsule arabique pour aller dans la capitale du pays voisin, le Koweït, où elle sera prise en charge par un responsable de l'ambassade canadienne.

On lui redonnera alors ses papiers et elle pourrait regagner le Canada deux jours plus tard, mercredi.

Elle avait été condamnée à six mois de prison l'automne dernier à la suite d'un verdict de culpabilité dans une affaire d'encaissement de faux chèques de voyage, d'une valeur de 60 000 \$, au Qatar. Alors âgée de 18 ans, elle avait demandé en vain que sa cause soit portée en appel.

Le lancement de la fusée américaine s'est fait sans anicroche

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le lancement d'une fusée américaine au-dessus de l'Atlantique Nord, qui avait fait craindre le pire pour les travailleurs des plates-formes de forage pétrolier au large de Terre-Neuve, a eu lieu sans incident, vendredi soir.

La mise sur orbite de la fusée Titan IVB, avec à son bord un satellite de l'armée américaine, avait été reportée

à plusieurs reprises après que le gouvernement canadien eut dit craindre que des débris de l'engin retombent dans l'océan, à proximité des plates-formes.

En avril, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, avait affirmé qu'il ferait évacuer les 325 travailleurs des plates-formes pétrolières.

L'évacuation a toutefois été annulée après que l'armée de l'air américaine eut fait savoir au Canada qu'elle ferait exploser la fusée en cas de problème.

Un navire de la garde côtière canadienne, le *Leonard J. Cowley*, effectuait une patrouille de routine dans le secteur où le propulseur est tombé à l'eau.

Bol à salade
« Prestige »

19⁹⁸\$
Quantité limitée



CUISINE actuelle. Place Ste-Foy 658-5879



Esprit d'équipe. Respect. Franc-jeu. Le sport apprend à nos enfants des valeurs sur lesquelles on peut bâtir une communauté. C'est pourquoi le Fonds Bell pour le sport communautaire soutient les équipes locales de hockey et de soccer qui favorisent le développement de la jeunesse et l'accessibilité au sport. Pour célébrer son importance dans les communautés.

bell.ca/communaute

Imagine  Caring Company
Une entreprise
généreuse

125
ans

 Bell

Et bien simple.™

LE MONDE

EN BREF

HAÏTI

Neptune en exil ?

■ WASHINGTON — Malgré son désaccord, l'ex-premier ministre d'Haïti, M. Yvon Neptune, devait être transféré hier vers la République dominicaine voisine du fait de l'aggravation soudaine de son état de santé, a indiqué une source de la présidence haïtienne. Gréviste de la faim, Neptune, détenu depuis juin 2004 pour son implication présumée dans un massacre en février 2004 d'opposants à l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, sera accompagné d'agents de l'administration pénitentiaire haïtienne. « Sa sécurité sera assurée par les autorités dominicaines. Il n'est pas libéré », a ajouté cette source. AFP



L'ex-PM Neptune

HONDURAS

Président indemne

■ TEGUCIGALPA — Le président du Honduras, Ricardo Maduro, est sorti indemne hier de l'accident de son avion tombé dans la mer peu avant son atterrissage au port caribéen de Tela. Le petit appareil de type Cessna à bord duquel voyageait M. Maduro en compagnie de sa fille Lorena a eu une panne, alors qu'il s'approchait de la piste d'atterrissage de ce port situé à 350 km au nord de la capitale Tegucigalpa. L'avion n'a pu atteindre la piste et est tombé dans la mer. Le président, sa fille et le pilote sont sortis sans une égratignure, car l'appareil est tombé à l'eau près de la plage, où ils ont pu être secourus rapidement. AFP

GRANDE-BRETAGNE

Le Labour grimpe

■ LONDRES — Les travaillistes augmentent leur avance et les conservateurs enregistrent un recul dans les intentions de vote à trois jours des élections législatives du 5 mai, selon un sondage publié par le *Times* d'aujourd'hui. Le Parti travailliste du premier ministre Tony Blair obtiendrait 42% des suffrages, contre 29% pour les conservateurs, et 21% pour les libéraux-démocrates, selon cette enquête de l'institut Populus réalisée pour le *Times* et la télévision ITV. Le Labour gagne ainsi deux points par rapport au précédent sondage Populus, publié samedi et les Tories en perdent deux. Les libéraux-démocrates restent stables. AFP

FRANCE

Déçus de Chirac

■ PARIS — Deux Français sur trois se disent déçus de l'action du président Jacques Chirac depuis son élection en mai 1995, son bilan étant jugé le plus négatif en ce qui concerne la réduction des inégalités, selon un sondage TNS Sofres à paraître aujourd'hui dans le *Figaro*. M. Chirac, qui franchira le 7 mai le cap de ses 10 ans à l'Élysée, enregistre son score le plus bas depuis mai 2000, quand il comptait encore 47% de satisfaits pour 38% de déçus. Selon ce sondage réalisé les 27 et 28 avril, 28% des sondés sont satisfaits et 63% sont déçus. Neuf sur 10 ne se prononcent pas. AFP

JAPON

Masako réapparaît

■ TOKYO — La princesse Masako, épouse de l'héritier du trône du Chrysanthème, cloîtrée pendant plus d'un an à cause d'une dépression, a fait hier une rare apparition publique à l'occasion du 50^e anniversaire du bureau japonais de l'UNICEF. C'est la première fois qu'elle se montre en public depuis des vœux de la famille impériale début janvier. AFP

SERBIE

Grossesse tardive

■ LESKOVAC — Une Serbe âgée de 67 ans est enceinte de sept mois et attend la naissance de ce premier enfant qui devrait venir au monde à la mi-juillet, ont rapporté des médias locaux. Les médecins de la mère, Zlatija Jovic, n'ont pas précisé si elle avait utilisé des traitements, notamment une fécondation *in vitro*, pour accroître sa fertilité et tomber enceinte. AP

Troisième journée sanglante en Irak

■ BAGDAD (AP et AFP) — Pour la troisième journée d'affilée, la rébellion a mené hier une série d'attaques qui ont tué au moins 35 Irakiens et en ont blessé une soixantaine d'autres. Par des attentats à la voiture piégée, des embuscades, des fusillades et une nouvelle prise d'otage, elle entend défier le premier gouvernement élu démocratiquement dans le pays, confronté à une vague de violences qui a fait au moins 116 morts, dont 11 Américains, depuis vendredi.

Par l'intermédiaire d'une cassette vidéo, un groupe insurgé irakien a annoncé avoir pris en otage un ressortissant australien résidant aux États-Unis, Douglas Wood, 63 ans, tandis que la vague d'attaques qui ensanglante l'Irak depuis vendredi, au lendemain de l'investiture du gouvernement par les députés, ne faiblissait pas hier.

Tard hier soir, un attentat à la voiture piégée, perpétré aux funérailles d'un responsable kurde dans le nord de l'Irak, a tué 25 Irakiens et en a blessé une cinquantaine d'autres.

L'attentat a eu lieu dans la ville de Tal Afar, à 150 km à l'est de la frontière syrienne, lors des funérailles de Sayed Talib Sayed Wahab, un responsable du PDK abattu samedi par des insurgés à Mossoul.

Bagdad a également été secouée par quatre explosions et une fusillade survenues dans divers quartiers de la capitale. Au moins un civil irakien a été tué et cinq autres personnes, dont trois policiers irakiens, ont été blessés. Un Irakien a aussi été tué et deux autres ont été blessés dans l'explosion de deux engins explosifs près d'un petit parc d'attractions dans le centre de Bagdad, selon la police irakienne.

Par ailleurs, deux policiers irakiens ont été blessés dans l'explosion d'une bombe dans le quartier de Yarmouk, dans l'ouest de Bagdad, selon un responsable irakien. Et dans un autre incident, des hommes armés ont ouvert le feu sur une patrouille de la police irakienne dans le quartier de Ghazaliyah, également dans l'ouest de la capitale. Un policier a été blessé et les assaillants ont pris la fuite après l'attaque.

Durant la journée d'hier, trois voitures piégées ont explosé à Bagdad : un attentat a visé une station de pompage d'eau ; un deuxième a tué quatre

civils irakiens et blessé 12 autres, tandis que le troisième, qui visait une patrouille américaine, a tué un enfant et a blessé 10 autres Irakiens.

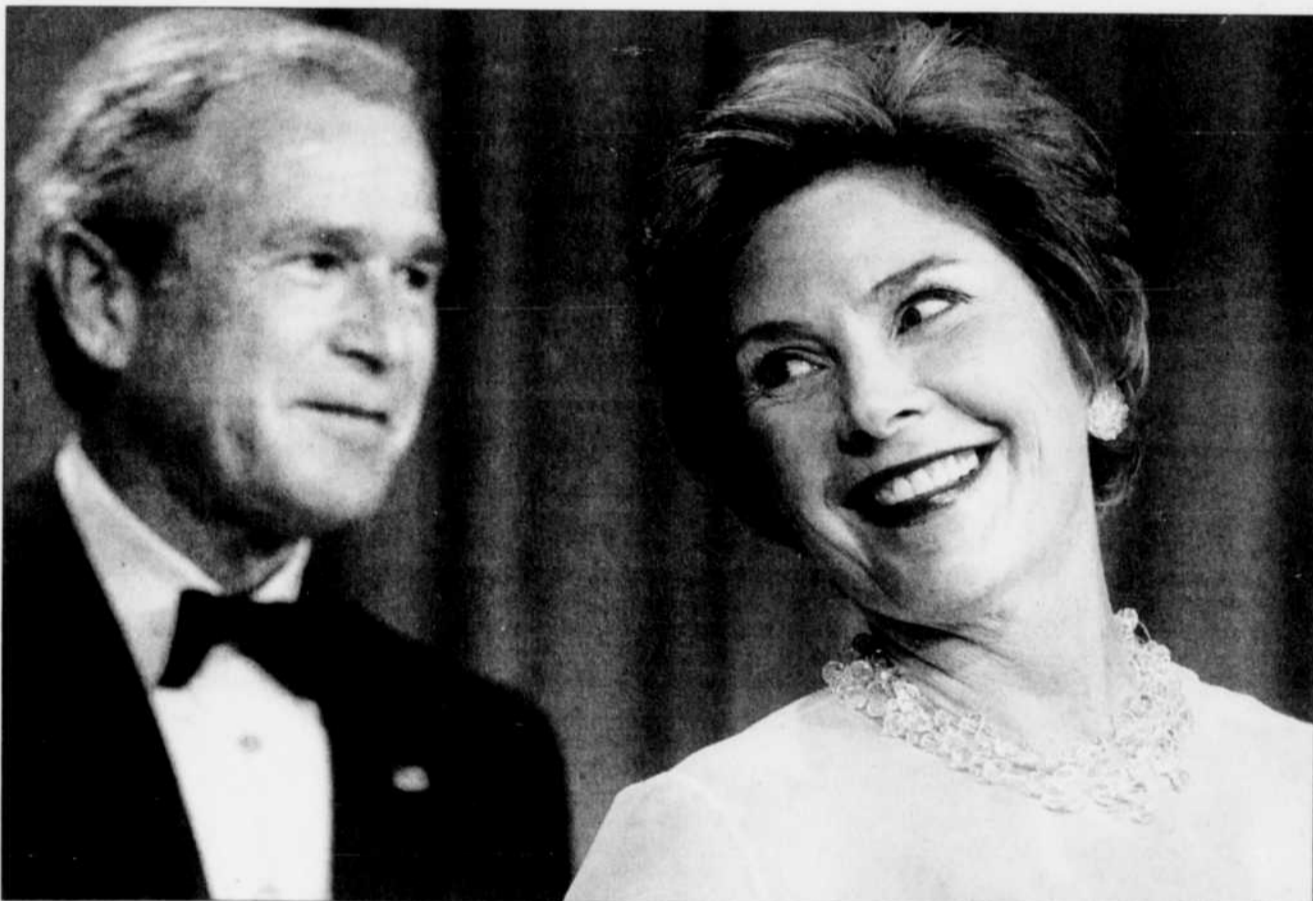
Des rebelles ont également perpétré une attaque bien coordonnée contre des policiers irakiens sur une petite route dans l'est de Bagdad, hier matin, tuant cinq policiers et blessant un autre. Dans l'ouest de Bagdad, d'autres rebelles à bord de trois voitures garées ont tiré à l'arme de poing sur une patrouille de police, blessant six policiers et deux civils.

ASSASSINS DE HASSAN

Par ailleurs, cinq des 11 Irakiens, arrêtés hier au sud de Bagdad, ont avoué l'enlèvement et le meurtre de Margaret Hassan, une humanitaire enlevée le 19 octobre 2004 ont annoncé les autorités irakiennes, dans ce qui constitue l'un des rares succès dans la traque des preneurs d'otages.

Dans la matinée, des effets personnels de Margaret Hassan, employée de l'organisation humanitaire Care. Les forces de sécurité « ont saisi des armes légères, arrêté six hommes armés et trouvé un sac, des documents et des vêtements appartenant à Margaret Hassan », qui avait la triple nationalité irlandaise, britannique et irakienne.

QUAND LAURA BUSH RACONTE DES BLAGUES OSÉES



REUTERS

La première dame des États-Unis, Laura Bush s'est moquée de son mari, qui se couche trop tôt, a comparé sa belle-mère au « Parrain » et s'est livrée à quelques anecdotes osées, lors de la traditionnelle soirée des correspondants de la Maison-Blanche, samedi. M^{me} Bush, qui a plutôt une réputation de femme effacée, a volé la vedette au président des États-Unis avec des remarques, qui pour être soigneusement orchestrées et préparées, n'en ont pas moins fait hurler de rire la salle qui mêlait journalistes et vedettes de Hollywood ou de la musique. Se moquant de son mari qui a l'habitude d'être au lit à 21 h, elle a regretté d'en être réduite à regarder « *Desperate Housewives* » (femmes au foyer désespérées), un spectacle télévisé qui raconte la vie de femmes au foyer dans une banlieue américaine truffée de scènes d'amour sulfureuses. « Je suis une femme au foyer désespérée. Si ces femmes, dans cette émission, pensent qu'elles sont désespérées, elles devraient être avec George », a lancé M^{me} Bush. Elle a également fait rire la salle au sujet de l'utilisation parfois approximative que son mari fait de la langue anglaise, ou de son peu de goût pour les livres. « Moi je sais prononcer le mot nucléaire », a-t-elle lancé et elle s'est demandée comment elle avait bien pu rencontrer son futur mari alors qu'elle passait à l'époque 12 heures par jour dans une bibliothèque. Elle a aussi remarqué que « la réponse de George à n'importe quel problème sur son ranch du Texas) était de le mettre par terre à coups de tronçonneuse... » AFP

La guerre 39-45, selon vaincus et vainqueurs

BRUNSWICK, Allemagne (d'après AFP) — L'enseignement du deuxième conflit mondial peut être explosif, comme en témoigne la brouille récente entre le Japon et ses voisins, la Chine et la Corée du Sud, sur un manuel scolaire. Qu'en est-il dans les écoles de l'autre vaincu et des vainqueurs 60 ans après la guerre ?

Basé à Brunswick, l'Institut allemand Georg Eckert, créé en 1975 et spécialisé dans l'étude comparée des manuels scolaires du monde entier, estime que l'Allemagne assume son rôle de déclencheur des hostilités et d'auteur de l'holocauste, le plus grand crime commis contre l'humanité.

ALLEMANDS LIBÉRÉS ?

« En Allemagne, l'éveil au sentiment patriotique n'était de toute façon plus possible après 1945. Très vite, on a insisté sur l'identité européenne », remarque l'historien allemand Rainer Riemenschneider, ancien chercheur de l'Institut.

Toutefois, l'Allemagne a mis

longtemps avant de s'estimer « libérée » par les Alliés, comme l'a exprimé pour la première fois le président Richard von Weizsäcker devant les députés à Bonn le 8 mai 1985.

Ainsi, le mot « débarquement » était jusque dans les années 1980 traduit dans les manuels allemands par *die Invasion*. Ce mot a ensuite été mis entre guillemets, puis depuis les années 1990 remplacé par *die Landung der Allierten*, une traduction littérale de « débarquement ».

JAPONAIS VICTIMES ?

Au Japon, le programme insiste sur « la représentation de la vie de la population japonaise au moment de la guerre et la conclusion que la Seconde Guerre mondiale a causé de grands dommages pour l'ensemble de l'humanité ».

« Écrasé par les bombes atomiques de Nagasaki et Hiroshima, ce pays a toutefois tendance à se poser en victime et à oublier ses propres crimes », estime Verena Radkau Garcia, colla-

boratrice de l'Institut, sur la base des deux manuels les plus utilisés dans les écoles. Le livre récemment réédité, qui selon la Chine et la Corée du Sud minimise les brutalités de l'impérialisme nippon, ne concerne quant à lui que moins de 0,1% des écoles.

DE LA SOUFFRANCE

« En Russie, on constate une certaine continuité avec les manuels de l'ex-URSS, avec notamment l'héroïsation de l'armée soviétique », juge M^{me} Radkau Garcia.

Mais, contrairement à l'époque communiste, les victimes sont évoquées, même si on décrit peu les destins individuels, contrairement à ce qui se fait en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne. La Shoah est aussi très peu abordée dans les écoles russes.

En revanche, les faits militaires sont décrits avec force de détails, cartes et photos à l'appui, un élément que l'on retrouve chez d'autres vainqueurs de la guerre, comme la Grande-Bretagne ou la France, dans une moindre

L'Égypte arrête 200 suspects

LE CAIRE (d'après AP) — La police égyptienne a annoncé avoir interpellé hier environ 200 habitants des villages d'où étaient originaires les trois kamikazes à l'origine du double attentat de samedi au Caire afin d'examiner leurs liens éventuels avec les réseaux terroristes locaux.

À Choubra el-Kheima, au nord du Caire, où habitait Ihab Yousri Yacine, ses amis ont expliqué que le jeune homme de 24 ans, mort dans l'attentat près du Musée égyptien, était devenu fondamentaliste quatre ans auparavant. « Il forçait ses sœurs à porter le voile islamique et il est allé trop loin dans l'extrémisme musulman », a déclaré l'un d'eux, Tamer Sayyed.

Samedi après-midi, Yacine, déjà recherché dans l'enquête sur l'attentat du 7 avril dans un souk caïrote, s'est fait exploser en sautant d'un pont près du Musée égyptien en centre-ville, alors qu'il était pourchassé par des policiers. Il est mort dans la déflagration qui a également fait sept blessés, dont trois Égyptiens, un couple israélien, un Suédois et une Italienne.

Moins de deux heures après, deux femmes voilées — la sœur et la fiancée de Yacine — ont ouvert le feu sur un car qui transportait 44 touristes autrichiens, dont aucun n'a été touché. Deux Égyptiens ont été blessés dans la fusillade à l'issue de laquelle les deux assaillantes sont mortes.

Deux groupes islamistes inconnus ont revendiqué ce double attentat dans Internet, les Moudjahedins d'Égypte et les Brigades d'Abdallah Azzam, mais leur authenticité n'a pas pu être vérifiée. Les Brigades d'Abdallah Azzam — dont le nom fait référence à un militant palestinien, proche d'Oussama ben Laden et tué en Afghanistan en 1989 — avaient revendiqué les attentats contre les stations balnéaires de Taba et de Ras Shitan, dans le Sinaï, qui avaient fait 34 morts et une centaine de blessés en octobre dernier.

Un missile de Pyongyang en mer du Japon

SÉOUL (d'après AFP) — La Corée du Sud a confirmé officiellement ce matin que la Corée du Nord avait tiré un missile à courte portée en mer du Japon, en pleine polémique internationale sur le programme d'armes nucléaires nord-coréen, selon l'agence de presse officielle Yonhap.

L'essai apparent du missile intervient une semaine après une déclaration du directeur de l'Agence du renseignement de Défense, le vice-amiral Lowell Jacoby, selon qui la Corée du Nord a désormais la capacité d'équiper ses missiles pouvant atteindre les États-Unis d'une tête nucléaire.

Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, le missile a été tiré depuis la côte orientale de la Corée du Nord. Il a volé sur une centaine de kilomètres avant de s'abîmer en mer. D'après l'agence de presse Jiji, le tir a eu lieu hier matin et il n'y a eu qu'un seul missile.

Selon l'agence Kyodo, citant des sources gouvernementales, c'est l'armée américaine, et les forces sont basées au Japon et en Corée du Sud, qui a alerté Tokyo.

ÉVÉNEMENT

Honda
LA ROUTE VOUS ATTEND

En location et à l'achat

Obtenez
une carte-cadeau de
1350\$ d'essence

Berline Accord DX 2005

En location

268\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

À l'achat

0 versement
avant 90 jours



Berline EX
illustrée

Nommée berline familiale de l'année pour
une 19^e fois en 23 ans - 10Best Car and Driver



OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2005 mentionné ci-après. Période de location 48 mois. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268 \$, b) 3 874 \$, c) 16 738 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. La carte d'essence Petro Canada de 1 350 \$ sera émise le 31 décembre 2006. Elle s'applique aux nouveaux modèles Accord coupé et berline 2005 (excluant l'Hybrid) achetés /loués entre le 1^{er} mars et le 2 mai 2005. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

De la parole aux actes



Jean-Marc Salvé
 JMSalve@lesoleil.com

Le gouvernement Charest croit-il vraiment à la réforme des services correctionnels adoptée en 2002 par l'Assemblée nationale? Si oui, il a le devoir de mettre en place tous ses volets, tant ceux concernant la Commission québécoise des libérations conditionnelles que ceux ayant trait à la surveillance des détenus dans la communauté.

Les questions de sécurité et de justice reviennent périodiquement dans l'actualité: lors d'un dramatique dérapage du système correctionnel ou à la faveur des débats politiques, comme la semaine dernière à l'Assemblée nationale et à l'issue d'une réunion de l'ADQ.

Les problèmes sont connus depuis longtemps. En février 1997, dans une entrevue au SOLEIL, le directeur du Centre de détention de Québec du temps, Richard Pelletier, un homme pondéré, peu porté sur les solutions conservatrices, tirait la sonnette d'alarme: «On est rendu au stade où il faut sortir des gens dont on sait qu'ils n'ont pas abandonné leur intention de récidiver ou celle de poursuivre leur carrière criminelle.» La gestion des sentences était devenue à hauts risques.

Trois ans plus tard, il y a eu le meurtre du jeune Alexandre Livernoche par un criminel qui n'aurait jamais dû bénéficier d'une «absence temporaire» du Centre de détention de Trois-Rivières. Mario Bastien était reconnu comme un péophile ayant des fantasmes meurtriers.

D'autres affaires ont ensuite soulevé l'indignation générale. Les services correctionnels québécois ou fédéraux, la Commission québécoise des libérations conditionnelles et son équivalent canadien ont été mis en cause, selon les cas.

Les problèmes ont des racines profondes. N'a-t-on pas fermé des prisons sans investir dans la réhabilitation ou l'encadrement des détenus? Le système judiciaire n'est-il pas systématiquement tourné en ridicule quand on divise par six une sentence infligée par un juge?

Il serait bien sûr irresponsable de laisser croire que rien n'est fait pour améliorer la situation. En plus d'annoncer de nouvelles mesures à l'intention des victimes, Ottawa vient de présenter des modifications à la loi canadienne sur le système correctionnel et à la remise en liberté sous condition. Au Québec, la nomination de M^r André Vincent, un habitué de la lutte contre le crime organisé, à la présidence de la Commission québécoise des libérations conditionnelles permettra de passer en revue les méthodes et les pratiques de cet organisme. Ce sont des pas dans la bonne direction.

Mais il faudra beaucoup plus, surtout du côté québécois. Il faudra instaurer un régime de remise en liberté plus rigoureux. Il faudra mieux encadrer les détenus hors des murs, informatiser leurs dossiers et faire en sorte que toute personne confiée aux Services correctionnels du Québec soit évaluée par des experts. C'est incontournable.

Ces mesures découlant du rapport Corbo sont contenues dans la loi 89 que le Parti québécois a fait adopter il y a trois ans, mais sans jamais dégager les 30 millions \$ nécessaires à leur mise en œuvre! Les libéraux, qui ont appuyé la législation (tout comme l'ADQ), doivent maintenant passer de la parole aux actes et fournir les sommes requises.

Cette question ne doit pas rester l'apanage d'une certaine droite populiste. Après tout, elle préoccupe 83% des Québécois, selon un récent sondage. Certains, qui s'affichent à gauche, ne devraient pas faire comme si ce sujet n'était pas digne d'intérêt ou qu'il appartenait aux conservateurs.

L'enjeu n'est pas banal: il en va de la pérennité du système actuel, qui vise à la fois à protéger les citoyens et à assurer la réinsertion sociale des délinquants. Il faut éviter que quelqu'un cherche un jour à jeter le bébé avec l'eau du bain parce que les lacunes n'auraient pas été corrigées.



CARREFOUR DES LECTEURS

Appauvrissement collectif signé Loto-Québec

La société d'État a engrangé 1,511 milliard \$ l'an dernier. Les 14 300 appareils de loteries sont de véritables vaches à lait. Qu'attendent les sociologues, professeurs à l'université et conseillers des agences de sondage pour identifier qui sont les clients de cette trappe diabolique? Comment répartir les joueurs de loto? Ces gens sont-ils du Québec ou de l'étranger? Si la majorité sont du Québec, les millions recueillis ne sont que des transferts de fonds. Si les joueurs paient des impôts, ce sont des dollars déjà taxés. Donc, on encaisse deux fois ce dollar. Si ces personnes vivent de l'aide sociale, ce sont des allocations payées à 100% par le gouvernement et retournées à l'État. Pour connaître clairement les profits nets du gouvernement, il faut savoir qui sont les joueurs. Seuls l'argent de l'extérieur de la province constitue un véritable gain. Si vous allez en Tunisie, aucun Tunisien n'a le droit d'entrer dans un casino. Donc, la manne rapportée par la loto est nette, n'appauvrissant personne du pays. Combien compte-t-on de victimes suicidaires ou rasées de leurs actifs? Est-il normal de demander toujours plus de profits à la loto, sur le dos de victimes? Allez, sociologues, donnez-nous une image exhaustive et vraie de cette guillotine monétaire, qui n'est qu'un système d'appauvrissement collectif.

Paul-André Cantin
 Beauport

Le séparatisme, une nuisance

Depuis l'avènement du Parti québécois, le séparatisme sème la pagaille au Canada. René Lévesque en a été le grand responsable. À la fin de sa vie, il semblait le regretter. Bien des Québécois sont partis, des entreprises ont fermé boutique et les investisseurs sont effarouchés. Montréal s'est fait damer le pion par Toronto, et Mirabel, qui devait avoir un bel avenir, a laissé la place à l'aéroport Pearson. Le scandale actuel autour des agences de publicité trouve sa racine dans la menace que les séparatistes, par Lucien Bouchard interposé, ont fait peser sur l'unité du pays. Il attendait les conditions gagnantes pour asséner le grand coup. Le Programme de commandites visant à contrer l'incessante propagande séparatiste était louable au départ. Il a cependant donné lieu, semble-t-il, à des manipulations frauduleuses d'envergure par des gens sans scrupule. Ainsi, les efforts pour sauver le pays sont en train de produire, la démagogie aidant, l'effet contraire au but recherché. Même si le premier ministre Martin, par sa Commission Gomery, finit par trouver les coupables, le pays se trouve en plus grand danger que jamais. Pire encore s'il se peut, le Bloc québécois, pierre d'achoppement perpétuelle, empêche les Canadiens de se donner une nouvelle administration, qu'elle soit libérale, conservatrice ou néo-démocrate. À cause de cette nuisance publique, il semblerait qu'on ne pourra même pas changer de gouvernement! Comment mettre fin à cette folie qui donne plus de pouvoir au Bloc qui veut casser le pays qu'aux autres partis en mesure de

gouverner? Très simple, Lucien Bouchard, le démissionnaire qui a vu comment ça se passait et qui doit en avoir gros sur la conscience, devrait recommander de chasser le Bloc d'Ottawa. Ce serait une bonne manière de faire amende honorable. Il passerait à l'histoire.

Robert Berthiaume
 Québec

Un débat inévitable

Nous souhaiterions tous que le débat fusion-défusion soit derrière nous. Malheureusement, ça ne peut être le cas. Pourquoi? Parce que les résultats obtenus, lors du référendum du 20 juin 2004, sont à mille lieues de ceux attendus et souhaités. Parce que L'Ancienne-Lorette se retrouve isolée au cœur même de la grande ville de Québec.

Parce que dans un avenir pas si lointain, nous n'aurons d'autre choix que d'y revenir. Aussi bien le faire maintenant et arrêter de gaspiller notre argent inutilement. Finalement, parce que les promesses d'Émile Loranger, de retrouver tous les pouvoirs de l'ancienne ville et de geler le compte de taxes tout en maintenant les services, sont tout simplement irréalisables. Son silence des 11 derniers mois est assez éloquent. Fait-il le même constat? Nous serons appelés, dans les mois à venir, à faire un choix définitif. Profitons du temps qu'il reste pour réfléchir à cette question et, le moment venu, nous pourrions prendre la meilleure décision pour notre avenir et celui de nos enfants. De mon côté, le choix est fait. Il est possible de se développer sereinement dans la grande ville de Québec tout en ayant un fort sentiment d'appartenance pour L'Ancienne-Lorette.

Jean-Luc Jolivet
 L'Ancienne-Lorette

RÉPLIQUE

FRAIS DE SCOLARITÉ

Arguments pour une réelle réflexion

Ana Lucia Aroujo et Antoine Houde

Les auteurs sont respectivement présidente de l'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIES) et président de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

(En réponse à la lettre d'opinion «Les arguments spéciaux du mouvement étudiant», publiée le 28 avril par Marc Simard)

Il est vrai que le mouvement de grève étudiante que nous avons vécu ce printemps, le plus important de l'histoire du Québec, se voulait principalement axé sur l'aide financière aux études. Ce mouvement aura cependant permis d'entamer une réflexion plus large, celle de la place de l'éducation supérieure dans la société québécoise. Plus souvent qu'autrement, le renouvellement de cette réflexion ne s'est pas fait et est tombé dans un argumentaire purement économique, traitant notre système d'éducation comme un bien privé répondant à une demande et à une offre. Pour plusieurs, le mouvement étudiant utilise des arguments, de prime abord, redondants et contradictoires. Il s'agit, en fait, du reflet de la société telle que nous la souhaitons: plus globale, plus inclusive. Rappelons donc la réelle réflexion que nous souhaitons soutenir par ces arguments.

A priori, les frais de scolarité des Québécois semblent, de loin, avantageux comparativement au reste du Canada. Les faits sont cependant tout autres: dans l'ensemble des autres provinces, les frais de scolarité sont différenciés par programme. Cela signifie qu'un étudiant en médecine débourse, en scolarité, environ 12 000 \$ par an, alors qu'un étudiant d'histoire en paie 2000 \$. Annuellement, ce taux est comparable aux frais demandés dans les universités québécoises. Les conséquences d'un tel système sont perverses, puisque l'impact des frais de scolarité ne s'applique pas également à tous les étudiants. Une étude publiée dans le *Canadian Medical Association Journal* démontre que les étudiants les plus démunis optent alors pour des programmes moins onéreux, tandis que les étudiants issus de milieux aisés s'inscrivent dans des programmes plus dispendieux tels que médecine.

On peut croire que plusieurs facteurs, excluant les frais de scolarité, affectent l'accessibilité aux études. Toutefois, l'abandon des études pour des raisons financières est de 25% au Canada (Statistique Canada), de 50% aux États-Unis (Advisory Committee on Student Financial Assistance) alors qu'il n'est que de 12,5% au Québec (ministère de l'Éducation du Québec). La relation entre les frais de scolarité coûteux et un taux

de décrochage plus faible est, conséquemment, évidente. Il est faux de croire que des études dispendieuses encouragent les étudiants à être plus performants et à finir plus rapidement. Est-il nécessaire de rappeler le désastre de la taxe à l'échec, il y a quelques années?!

Conséquemment, L'Advisory Committee on Student Financial Assistance (2001) affirme que «les étudiants à faible revenu doivent souvent abandonner leur projet de fréquentation scolaire à temps plein et plutôt s'inscrire à temps partiel, travailler de longues heures et emprunter considérablement. S'ils sont motivés par des considérations financières rationnelles, les étudiants font néanmoins des choix qui réduisent notablement les probabilités de persévérer dans leurs études et d'obtenir leur diplôme».

PAUVRETÉ

En ce qui a trait à la pauvreté des étudiants, M. Simard questionne le statut de certains sur le simple argument qu'ils possèdent un véhicule. L'adéquation est simpliste; on pourrait, par le même argument, affirmer qu'un bénéficiaire de l'aide sociale est riche s'il possède un ordinateur! De plus, il est difficile de soutenir qu'un étudiant, endetté de 20 000 \$ et devant rembourser ses prêts pendant 10 ans, est dans une situation

temporaire. La précarité engendrée par cet endettement à long terme a d'énormes conséquences, dont la première est certainement un ralentissement démographique. Si vous croyez que la conciliation famille-travail est difficile, imaginez famille-travail-endettement.

En outre, il est faux de croire que le gouvernement procède à un gel des frais de scolarité, puisqu'il refuse toujours d'adopter une loi-cadre sur les frais afférents. Parlez-en aux étudiants de l'Université Laval! Les administrations universitaires profitent présentement allégrement de cette marge de manœuvre et s'objectent à tout encadrement à ce niveau. Christiane Piché, vice-rectrice aux études à l'Université Laval, a même exprimé le souhait, en novembre dernier, «que le gouvernement oublie de légiférer en ce domaine».

Bref, nous pouvons remettre en question l'éducation comme choix de société. Cependant, dans l'histoire du Québec, il s'agit de l'outil le plus efficace d'affranchissement qui a permis à notre société de devenir ce que nous sommes présentement. L'éducation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans a permis des avancées énormes en termes de construction sociale et a engendré une culture éducationnelle qu'il serait regrettable de sacrifier dans la foulée d'un débat purement économique.



ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE
 Au-delà des aspects financiers, le mouvement de grève aura permis d'entamer une réflexion plus large, celle de la place de l'éducation supérieure dans la société québécoise.

OPINIONS



Avec la généralisation récente de certains phénomènes, dont la montée dans certains pays de la délinquance juvénile, les pouvoirs publics ont été amenés à préciser davantage les obligations des parents.

LE QUÉBEC DANS LE MONDE (12)

Responsabilité parentale et délinquance juvénile

Quand on compare l'administration publique du Québec à celle des autres États fédérés ou à des pays occidentaux, comment se situe-t-elle ? Pour y répondre, les chercheurs de l'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP publient diverses analyses de la situation, à l'invitation du journal LE SOLEIL. Aujourd'hui, ils examinent les liens entre les notions de responsabilité des parents et de délinquance juvénile.

L'« autorité parentale » est aujourd'hui exclusivement considérée, dans les démocraties occidentales, comme un ensemble équilibré de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux pères et aux mères jusqu'à la majorité ou à l'émancipation de l'enfant. Toutefois, avec la généralisation récente de certains phénomènes, dont la montée dans certains pays de la délinquance juvénile, les pouvoirs publics ont été amenés à préciser davantage les obligations des parents.

LES FACTEURS D'UNE ÉVOLUTION CONVERGENTE

Quelle que soit la terminologie choisie par le législateur, « responsabilité » des père et mère au Royaume-Uni, « devoirs » en Allemagne, « prérogatives » en France et en Belgique ou « attributs de l'autorité parentale » au Québec, c'est l'intérêt de l'enfant qui est devenu la pierre angulaire de l'édifice législatif en ce domaine. L'autorité parentale n'a cessé d'évoluer en ce sens sous la pression de trois principaux facteurs aux effets convergents : la reconnaissance de l'égalité entre le père et la mère, le partage de leurs droits et de leurs devoirs ainsi que l'égalité des descendances dans un contexte de non-permanence des unions.

Au fur et à mesure de la ratification par les pays de la Convention de New York sur les droits des enfants (ONU, 1989), on observe partout une intégration de l'autorité parentale dans un véritable « droit de l'enfance ». Plusieurs textes du Conseil de l'Europe confirment cette évolution sur ce continent, qui accorde par exemple à l'enfant le droit de parole devant les tribunaux à partir d'un seuil d'âge qui varie selon les pays.

Des différences subsistent cependant entre les législations nationales. Ainsi, l'exercice conjoint de l'autorité parentale par les parents est subordonné à leur cohabitation en Belgique, en Espagne et en Italie, et à leur volonté commune dans les autres pays. Lors d'une séparation des parents, l'exercice conjoint de l'autorité parentale prend fin dans les trois pays cités alors qu'il se poursuit, au-

tomatiquement ou sur demande, dans les autres États. Également, le Danemark et les Pays-Bas autorisent les « beaux-parents » (nouveaux conjoints) à participer à l'exercice de l'autorité parentale.

LES PRATIQUES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES

Historiquement, ce sont les pratiques françaises et britanniques qui ont le plus nourri les réflexions institutionnelles et législatives qui ont des effets dans ce domaine au Québec. En France, tout parent (marié ou non) se voit confier explicitement une triple mission d'entretien, de sécurité et d'éducation de l'enfant. L'article 371 du Code civil définit l'autorité parentale en ces termes : « pour le (l'enfant) protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne ».

Quand des parents ne remplissent manifestement pas leurs obligations à l'égard de leur enfant, ils peuvent être évincés de leur fonction éducative et de leurs responsabilités. Dans la plupart des cas, les services administratifs privilégient des mesures d'assistance éducative ou la mise sous tutelle des prestations familiales. Mais les tribunaux considèrent que l'incapacité parentale persistante qui met en péril la situation d'un enfant est passible de sanctions pénales. Le fait de « priver un mineur d'aliments au point de compromettre sa santé », ou de « se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre gravement la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur » sont en conséquence punis respectivement de sept ans et deux ans d'emprisonnement (art. 227 du Code pénal français *).

Le Parlement français a par ailleurs spécifié deux sanctions pour les cas liés au non-respect des obligations scolaires. Le Code de la sécurité sociale prévoit la suspension ou la suppression des prestations familiales en cas d'absentéisme scolaire. Le Code pénal punit de six mois d'emprisonnement le fait « de ne pas

inscrire (son enfant) dans un établissement d'enseignement, sans excuse valable, après réception d'une mise en demeure ».

En Grande-Bretagne, le Children Act (1991) a profondément réformé le droit de la famille. L'intérêt de l'enfant est devenu le critère déterminant devant les tribunaux et la notion de « responsabilité parentale » s'est substituée à celle de « droit des parents ». En cas de séparation ou de divorce, les parents conservent tous deux l'autorité parentale, même si un seul d'entre eux assume la garde de l'enfant. Les beaux-parents (nouveaux conjoints) peuvent participer à l'exercice de l'autorité parentale. Lorsque les parents ne sont pas mariés au moment de la naissance de l'enfant, cette responsabilité n'est accordée qu'à la mère. Le père peut toutefois obtenir la responsabilité parentale sous certaines conditions de reconnaissance et de présence effective.

AU QUÉBEC

L'autorité parentale est d'abord tribunaire du Code civil québécois (art. 599 à 612 adoptés en 1992). Les droits et les devoirs des parents, « attributs de l'autorité parentale », sont de garder, de surveiller et d'éduquer l'enfant, mais aussi de le nourrir et de l'entretenir, que les parents fassent vie commune ou non.

Au Québec, les droits et les devoirs des parents sont de garder, de surveiller et d'éduquer l'enfant, mais aussi de le nourrir et de l'entretenir

Lorsque des motifs graves et l'intérêt de l'enfant le justifient, un parent qui n'assume pas l'ensemble de ses responsabilités peut être déchu de l'autorité parentale par le tribunal. Il n'aura plus ni droits ni devoirs. C'est le cas par exemple d'un parent qui purge une peine d'emprisonnement de 25 ans.

Même si l'intérêt de l'enfant n'est pas gravement compromis, mais qu'un parent a manqué à l'un ou à l'autre de ses devoirs, le tribunal peut lui retirer, temporairement tout au moins, l'un des attributs de l'autorité parentale. Par exemple, le droit d'éduquer quand le parent, adepte

d'une secte, laisse inculquer à son enfant des principes pouvant nuire à son équilibre mental.

LES PARENTS DEVANT LA DÉLINQUANCE DES MINEURS

En France, en matière de délinquance des mineurs, l'implication des parents est considérée comme essentielle pour la prévention de la récidive. C'est ainsi qu'au-delà des mesures de soutien dont les parents peuvent bénéficier, le législateur a voulu renforcer cette implication en créant une amende civile. Tout d'abord à l'encontre des parents qui ne se rendent pas aux convocations du juge. Ensuite, dans le cadre de l'application du Code pénal (art. 227) qui permet de condamner les parents qui manquent à leurs obligations de surveillance et mettent en danger leur enfant mineur, voire qui initient eux-mêmes leur enfant à la délinquance. Cet article vise ainsi le fait (jugé grave) de « provoquer directement un mineur à faire usage illicite de stupéfiant (ou de) provoquer directement un mineur à transporter, détenir, offrir ou céder des stupéfiants » et de « provoquer directement un mineur à commettre habituellement des crimes et des délits ».

En Grande-Bretagne, la responsabilisation des parents de mineurs délinquants dans la lutte contre la récidive peut faire l'objet d'une ordonnance parentale en vertu de la Loi sur la prévention de la criminalité et des troubles à l'ordre public (Crime and Disorder Act), adoptée en 1998. Un tribunal délivre obligatoirement cette ordonnance aux parents dont l'enfant de moins de 16 ans a déjà fait « l'école buissonnière ou commis un délit, a été reconnu coupable d'actes antisociaux ou d'agression sexuelle, ou a fait l'objet d'une ordonnance d'assistance éducative aux mineurs en danger ». Une telle ordonnance peut être imposée aux parents d'enfants âgés de 16 et 17 ans.

Les parents ont alors l'obligation d'assister une fois par semaine, pendant trois mois, à des rencontres de responsabilisation avec des travailleurs du secteur public et de surveiller leur enfant, c'est-à-dire de s'assurer qu'il ne fait pas l'école buissonnière et qu'il ne fréquente ni des personnes susceptibles d'avoir une influence néfaste ni certains lieux. L'exécution de ces obligations est contrôlée par un fonctionnaire

agent de probation, un travailleur social ou un membre d'une équipe de prise en charge des jeunes délinquants. Si le mineur a moins de 16 ans, le tribunal doit, avant de délivrer une ordonnance parentale, expliquer aux parents, dans un langage simple, les conséquences de la mesure et les modifications qui y seront apportées si les conditions n'en sont pas respectées. En cas de manquement à leurs obligations sans raison valable, les parents peuvent être condamnés à une amende de 1000 \$ (environ 2300 \$CAN).

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS QUÉBÉCOIS

Au Québec, l'autorité parentale s'impose aux enfants jusqu'à 18 ans, âge de la majorité pénale. Pour les personnes qui la détiennent, elle comporte le devoir d'éduquer, de surveiller et de superviser l'enfant. Leur responsabilité peut donc être engagée pour des dommages causés par leur enfant mineur **.

Les lois québécoises, notamment celle sur « l'indemnisation des victimes d'actes criminels », présument que les parents sont fautifs dès lors qu'un mineur commet une faute ou accomplit un acte qui cause un préjudice à un tiers ou à un bien appartenant à autrui. Les lois québécoises présupposent en effet que le dommage ne serait pas survenu si l'enfant avait été bien surveillé ou s'il avait reçu une bonne éducation. Un tribunal peut toutefois absoudre les parents s'ils réussissent à démontrer (tâche souvent complexe) qu'ils n'ont commis aucune faute dans la garde, l'éducation ou la surveillance de l'enfant.

* Législation de portée équivalente au Code criminel (art. 215; 218 et 219) qui, au Canada, est édicté par le Parlement fédéral.

** La Loi fédérale sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.C. 2002), récemment mise en œuvre, met aussi un certain accent sur le rôle des parents, bien que cette loi se soit éloignée très nettement de l'orientation « bien-être de l'enfance » présente dans la législation québécoise. Les jeunes ont toujours le droit de consulter un parent avant d'être interrogés par la police, et les autorités ont le devoir d'aviser un parent de la détention d'un enfant et de poursuites judiciaires ou de mesures extrajudiciaires à son égard. Cette loi évoque sommairement la fonction de socialisation des parents dans le développement de leurs enfants, stipulant que « les mesures prises à l'encontre des jeunes doivent viser, le cas échéant, à faire participer leurs père et mère, (et) leur famille étendue » (LSJPA, 2002, sous-alinéa 3(1)c)(iii)).



Obtenez un financement
à l'achat à partir de

0%†

**AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS**

au financement à l'achat**

vroum-VROUM

MAZDA 3 GX 2005

ACHETEZ À PARTIR DE

16 295\$*

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **179\$**

par mois, pour 60 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



«Clé d'or 2005»
L'Annuel de l'automobile 2005*

MAZDA 3 SPORT GS 2005

ACHETEZ À PARTIR DE

20 285\$*

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **215\$**

par mois, pour 60 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



MAZDA MIATA MX-5 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **319\$** par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 995\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



«...la Miata continue de proposer
un rapport qualité-prix exceptionnel...»
L'Annuel de l'automobile



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† 0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 et Mazda3 Sport 2005 neuves et 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Miata MX-5 2005 neuves. Financement consenti par le Banque Scotia. Sur approbation du crédit. * L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2005 et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client s'est vu réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 90 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. ** Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4E55AA00) et sur les Mazda3 Sport GS (D5D25AA00) 2005 neuves. Frais de transport et préparation (975\$), immobilisations, assurances, taxes et frais d'immatriculation (RDPN) en sus. *** Frais de location pour concessionnaire Mazda. Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4E55AA00) et des Mazda3 Sport GS (D5D25AA00) 2005 neuves. Comptant initial au échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 20 000\$ par année. Frais de 81\$ à la clé additionnés à la fin du terme. Location avec limite de 25 000\$ km disponible. Immobilisations, assurances, taxes et frais d'immatriculation (RDPN) en sus. **Modèle véhicule (catégorie véhicules compacts). Les modèles Mazda peuvent différer et sont offerts à titre indicatif seulement. Certains équipements Mazda peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieurs. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 25 avril 2005.



L'EST ET LA CÔTE-NORD

MAGASINS GRANDE SURFACE À GASPÉ

Des citoyens inquiets s'unissent

GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — L'inquiétude suscitée par un projet de magasins à grande surface donne naissance à un mouvement de citoyens à Gaspé. Action citoyenne croit que l'emplacement choisi par le promoteur devrait plutôt être réservé au développement résidentiel, dans un contexte de pénurie de logements. Le groupe craint aussi l'impact visuel d'un parc commercial de cette envergure sur le centre-ville et la baie de Gaspé.

À la source du mécontentement d'Action citoyenne se trouve un projet de modification de zonage de terrains situés près du centre-ville afin d'accommoder Amiska, le promoteur qui veut y attirer des magasins à grande surface.

Les militants sont bien conscients que la majorité des consommateurs de Gaspé sont en faveur de l'arrivée de ce type de commerces. Une pétition de 1007 noms a d'ailleurs été remise au conseil municipal pour lui demander de continuer à soutenir le projet. La quarantaine de militants, qui affirment être partagés entre partisans et opposants à l'arrivée des grandes surfaces, ciblera donc l'emplacement choisi et les mesures d'atténuation dans ses revendications auprès de la municipalité. « Il faut planifier l'arrivée de ces grandes surfaces pour en contrer les effets négatifs », déclare le porte-parole, Jean-Denis Santerre.

Action citoyenne fait valoir qu'il existe déjà quatre zones commerciales à Gaspé, alors que les appartements, les maisons et les terrains pour en construire se font rares : « Pourquoi vouloir développer une cinquième zone commerciale dans une des rares zones résidentielles au centre-ville? » demande M. Santerre. « Si on veut attirer du monde, il faut les loger. Il me semble que le terrain visé devrait demeurer résidentiel », ajoute Gertrude Huet, porte-parole du comité Rues principales.

L'emplacement du projet, situé non loin de la baie de Gaspé, inquiète aussi les militants. « Le patrimoine bâti a dé-

jà beaucoup souffert, et on nous propose des boîtes de tôle sans vie au cœur du centre-ville. C'est 1,5 million de pieds carrés qu'on doit aplanir, c'est énorme, et ça va avoir des effets sur le plan visuel », affirme M. Santerre.

« Comment Gaspé, qui est une ville historique, le berceau du Canada, peut-elle accommoder des chaînes à grande surface sans défigurer le paysage architectural et riverain, déjà lourdement affecté par un développement aléatoire? » s'interroge Jean-Marie Fallu.

Action citoyenne demande donc à la municipalité d'étudier l'impact sur l'environnement, l'industrie touristique et la qualité de vie des citoyens avant toute modification de zonage. Le groupe propose aussi de suspendre le processus jusqu'à ce qu'un plan d'intégration architecturale soit complété. « Il nous appartient de fixer les conditions. Le site visé n'est pas le choix de la population, mais a été dicté par le promoteur », affirme M. Santerre.

Le maire de Gaspé, Arthur Drolet, refuse de commenter. Il n'avait pas encore pris le temps de lire le document d'Action citoyenne au moment de la demande du SOLEIL et préférerait consulter d'abord ses conseillers municipaux. Il déclare tout de même que « tout a été dit à l'assemblée de consultation (pour modifier le zonage) » et ajoute qu'il ne « marche pas par pression ou chantage de personnes ». M. Drolet refuse aussi de s'engager à rencontrer le groupe sans en parler d'abord à ses conseillers.

L'Action citoyenne veut contrer les effets négatifs de tels magasins

BAS-SAINT-LAURENT

Le taux de suicide a chuté de moitié en cinq ans

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Carol Tremblay, le coordonnateur du Centre ressource interventions suicide de la grande région de Rivière-du-Loup, est fier de constater que le nombre de passages à l'acte a diminué de moitié en cinq ans au Bas-Saint-Laurent. Entre 1999 et 2003, le nombre de suicides annuels est passé de plus de 60 à une trentaine.

« Ce résultat est le fruit des efforts de prévention. Il y a aussi la façon de transmettre un message d'espoir à la population qui a changé. Ces dernières années, nous avons beaucoup ciblé la clientèle masculine. Auparavant, 80 % des appels d'aide provenaient des femmes. Le reste était attribué aux hommes, alors que ce sont eux qui passaient à l'acte dans une proportion de 80 % », raconte M. Tremblay au SOLEIL.

PLUS DE DEMANDES D'AIDE

De fait, les appels d'aides que reçoit le CRIS sont maintenant divisés à parts égales entre les hommes et les femmes. « Nous en recevons entre 200 et 300 par mois. C'est beaucoup, mais c'est un signe que les gens pensent plus à demander de l'aide. En ce sens, c'est très encourageant. Le tabou entourant le suicide commence à tomber et c'est tant mieux. »

La clientèle rajeunit. Les gens qui demandent de l'aide ont entre 15 et

35 ans. La rupture amoureuse est la raison la plus invoquée par ceux qui disent vouloir passer à l'acte.

Souvent, les gens qui présentent des comportements à risque souffrent d'une carence de plaisir ou de joie de vivre. Aussi, cette année, à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale, le CRIS s'est associé au centre d'entraide l'Horizon de Rivière-du-Loup, un organisme qui œuvre en santé mentale. « C'est une première, mais la collaboration entre nos deux organisations s'est dévoilée comme une évidence, puisque dans 80 % à 100 % des suicides complétés, les individus présentaient, lors de l'acte, une problématique de santé mentale », poursuit M. Tremblay.

Les activités proposées jusqu'au 8 mai, au centre l'Horizon de la rue Lafontaine, sont toutes en lien avec le thème national retenu, une Semaine antistress : de la relaxation au massage en passant par un dîner à la fondue et de la méditation artistique.

Mercredi, Véronique Rioux, une pédagogue et psychiatre prononcera une conférence sous le thème « Plaisir et énergie ». Cette dame est morte cliniquement après un accident de voiture. Cet événement a complètement changé sa façon de vivre par la suite. La population est invitée à l'activité, qui se tiendra à 19 h à l'hôtel Universel. En après-midi, les intervenants auront écouté une conférence de Bill Marchesin, portant sur l'extraordinaire puissance de l'attitude.

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

Accident mortel

BAIE-COMEAU — Une jeune femme de 16 ans de Baie-Comeau, Audrey Dufour, a perdu la vie jeudi soir à la suite d'un accident survenu sur le boulevard Pierre-Ouellet, entre les deux secteurs de Baie-Comeau. La victime, qui prenait place à l'arrière du côté du passager, a été tuée lorsque le conducteur a perdu

la maîtrise de son véhicule avant de heurter un lampadaire. Le conducteur, un jeune homme de 19 ans, a subi des blessures sérieuses, mais on ne craint pas pour sa vie, tout comme l'autre jeune femme de 16 ans qui était assise à l'arrière. Le quatrième passager, âgé de 18 ans, s'en est tiré indemne. Au moment de l'accident, une grosse neige épaisse et mouilleuse tombait sur Baie-Comeau. La Sûreté du Québec poursuit son enquête afin d'éclaircir les circonstances de l'accident. L'hypothèse de l'alcool au volant a déjà été écartée.

Santé mentale

BAIE-COMEAU — Les 5 et 6 mai, au pavillon Mance de Baie-Comeau, le Groupe nord-côtier de défense des droits en santé mentale tiendra un colloque. L'objectif est d'inviter au dialogue les personnes utilisatrices de services en santé mentale, les parents, les proches, les intervenants et les gestionnaires afin de réinventer les manières de penser et de faire en la matière. Luc Vigneault, auteur du livre *Aller-retour au pays de la folie*, sera conférencier.

Ouvert! Kia Ste-Foy

AMANTI

à partir de **359\$**
par mois/60 mois*

- 6 coussins gonflables
- Roues en alliage
- Sièges en cuir chauffants
- Système d'assistance au freinage d'urgence
- Quatre freins à disque

Programme
Protection Totale
5-5-5

PLUS QU'UNE GARANTIE

GARANTIE SANS SOUCI DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

Gratuit

SOIRÉE Kia Ste-Foy

Offert aux 50 premiers acheteurs
1 paire de billets pour le spectacle CORTEO

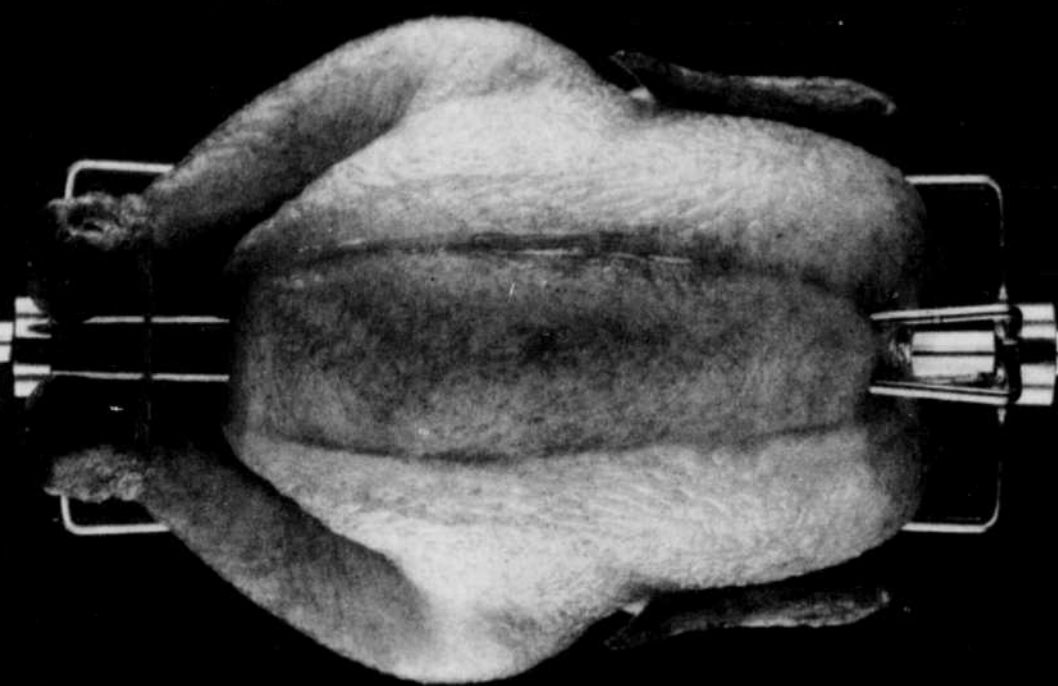
CIRQUE DU SOLEIL

KIA

418 654 2929
2335, ave Watt, Sainte-Foy
www.kiastefoy.com

Kia Ste Foy
Exactement ce que tu veux!

* Certaines conditions s'appliquent. Détails en succursale. Photo à titre indicatif seulement.



C'est désormais tout ce qui fume
chez St-Hubert.

NICODERM
Lorsque la volonté ne suffit pas